

LE POUVOIR D'AGIR ET DE CHOISIR COMME BOUSSOLE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2023



sommaire

2

ÉDITORIAL

Jean-Louis Garcia,
président de la Fédération
APAJH

4

L'APAJH, UN MOUVEMENT CITOYEN DEPUIS 1962

Notre gouvernance	6
Entre plaidoyers et mise en œuvre sur le terrain	12
Faits marquants	14
Agenda	16

18

ÊTRE UN PARTENAIRE FIABLE POUR LES POUVOIRS PUBLICS

Maison d'Enfants à Caractère Social à Damvillers	20
L'APAJH saluée par la République	21
Accompagner les étudiants en souffrance psychologique	21
46e Congrès de Lille	22
Rentrée scolaire 2023	24
École inclusive - Colloque	25
Ouvrir les portes de nos structures aux lycéens	25

Loi Handicap de 2005 Plaidoyer	28
Aidants - Répit	29
Plaidoyer - Emploi - ESAT	30
Partenariat avec le Ministère de la Justice	32
Evènement - Trophées APAJH 2023 et Global Games 2023	34

36

NOUVELLE DYNAMIQUE GESTIONNAIRE AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Organisation - Nouveau directeur général	38
Cap Organisation / Séminaire des Directeurs	39
De nouvelles structures rejoignent la Fédération gestionnaire	40
Création à Mayotte de la première Plateforme d'Entraide pour l'Autonomie en France	42
Emploi - Partenariat APAJH/Sodexo	44
Attractivité des métiers	46
Former, informer et faire se rencontrer Les journées IMPACT !	48
Jeu de société APAJH accessibilité - FALC Quiz	49
Reconnaissance et visibilité dans les médias	50

Service Vie associative et fédérale	52
Service juridique	53
Service Handicap Assistance	54
Service Prévoyance	55
Service Accompagnement Loisirs	56
Organisme de formation	58
Direction recherches développement qualité (DRDQ)	60
Comités Locaux d'Éthique	61
Direction financière	62
Direction des Ressources humaines	63

Partenariat médias	64
Réseaux sociaux Garder le lien au quotidien	65
Que retenir ?	66
Une année de rendez-vous militants	68

EN CONCLUSION

Michel Miklarz,
secrétaire général

édito

2023, unanimes pour l'autodétermination !

Deuxième édition de ce Rapport d'activité fédéral nouvelle formule. Avec une année 2023 riche et pleine qui a connu le temps fort du Congrès du mois de juin à Lille.

Un texte ambitieux et engageant voté à l'unanimité comme les divers rapports et motion d'orientation.

Et toutes les instances nationales renouvelées et rajeunies.

Cette unanimité du mouvement APAJH sur le texte sur l'Autodétermination est un signe fort, qui marquera, tant en interne qu'en externe. La citoyenneté à l'APAJH n'est pas un vain mot !

L'année 2023 a aussi été celle de la Conférence Nationale du Handicap à l'Élysée en avril. De forts et attendus



Jean-Louis Garcia

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION APAJH

engagements du Président de la République salués par l'APAJH présente lors de cette édition.

Mais depuis, l'Etat réfléchit beaucoup et réalise trop lentement.

Par exemple, le plan de rattrapage ultramarin, excellent et nécessaire engagement, n'a pas vu le début de sa réalisation en 2023...

Et pourtant, les dossiers sont connus, et ce depuis des années...

La sixième vague de formation des militants bénévoles et directeurs généraux s'est poursuivie avec un moment fort relatif aux questions financières et économiques. Un axe de renforcement de la gouvernance éclairée et du lien de camaraderie et de confiance partagée. Des moments de rencontres humaines et de toujours meilleure compréhension.

Mais 2023, c'est aussi l'inflation, la crise de l'énergie, la question de l'attractivité de nos métiers, et un Etat nous demandant de réaliser plus et mieux avec objectivement moins. Exercice difficile et parfois impossible !

La guerre en Ukraine qui se poursuit, des femmes qui se battent dans le monde pour leurs droits fondamentaux et une crise terrible au Moyen-Orient depuis début octobre.

De par le monde, les droits de l'Homme sont bafoués.

En France, une situation sociale difficile, et les plus pauvres toujours plus pauvres.

En mai, des ouvrières et ouvriers d'ESAT et d'EA APAJH ont contribué à la réussite, partie restauration, de Roland-Garros.

Cela s'est fait pour être prêts pour les Jeux de Paris 2024.

Un galop d'essai, une véritable réussite !

Et en novembre, au Carrousel du Louvre, de magnifiques Trophées.

A l'image de notre mouvement. Engagés, heureux et fiers de nos singularités.

Une soirée de bonheur !

En 2023, collectivement, nous avons poursuivi notre chemin ouvert en 1962.

Nos valeurs d'abord, nos réalisations innovantes et audacieuses, en tous lieux, pour les illustrer.

Voilà l'APAJH, en 2023, comme les années précédentes, pour une société plus juste, solidaire et laïque.

Jean-Louis GARCIA
1^{er} mai 2024



**La citoyenneté à l'APAJH
n'est pas un vain mot !**

93

**ASSOCIATIONS
FÉDÉRÉES EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE ET
OUTRE-MER**

PLUS DE

700

**ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES**

32 000

**PERSONNES
ACCOMPAGNÉES**

14 000

COLLABORATEURS

L'APAJH UNE ASSOCIATION CITOYENNE ET MILITANTE DEPUIS 1962

REPRÉSENTANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES FAMILLES

Premier organisme reconnu d'utilité publique en France à prendre en compte et accompagner tous les types de handicap et les conséquences de l'avancée en âge.

Le mouvement APAJH rassemble en son sein des personnes en situation de handicap, des parents, des citoyennes et citoyens qui s'engagent et militent pour la défense de la Liberté et de l'Égalité des droits pour tous.

Les militants APAJH ont créé des établissements et services afin de prendre leur part de responsabilité et démontrer aux pouvoirs publics la possibilité d'offrir des outils d'accompagnement permettant à toutes les personnes de progresser librement sur leurs propres chemins de vie.

La Fédération APAJH et les 93 associations départementales qu'elle rassemble sont déterminées à participer à la construction d'une société inclusive qui passe par l'obtention de la pleine citoyenneté de toutes et de tous.



Nos valeurs

Penser la société inclusive, c'est penser au-delà de l'accessibilité de la cité, des rues et des bâtiments, c'est permettre la participation de tous, avec tous. C'est l'accessibilité universelle!



La laïcité
Le creuset du vivre ensemble, un combat permanent.



La citoyenneté
Mêmes droits, mêmes devoirs pour chacun.



La solidarité
Le handicap concerne la société tout entière.

Concernant la vie militante ou la gestion administrative

L'APAJH a unanimement voté lors de son congrès 2023 de Lille le principe de **l'autodétermination** des personnes dans l'ensemble de ses actions, notamment de gouvernance, politique et gestionnaire.

Notre conseil d'administration national est composé en **majorité de personnes en situation de handicap et de parents**. Une dynamique identique est à l'œuvre au sein des conseils d'administration des associations départementales.

La place de l'autodétermination dans notre action

L'autodétermination ce n'est pas « faire ou dire à la place de » mais « être aux côtés et à l'écoute de ». C'est reconnaître aux personnes en situation de handicap le droit et la capacité d'exercer un pouvoir sur leur vie, c'est permettre l'accompagnement de l'expression des choix, le respect inconditionnel de ceux-ci et leur donner les moyens de les réaliser.

Il s'agit de favoriser l'expression de leurs attentes et besoins, de reconnaître leurs expertises et expériences pour promouvoir leur pouvoir d'agir tant au niveau individuel que collectif.

en chiffres



93 associations départementales et leurs milliers de militants bénévoles au cœur de la Fédération.



Plus de **32 000 enfants, adolescents et adultes** accompagnés par le mouvement APAJH dans tous les territoires de la République.



Plus de **700 structures et services** Dispositifs d'accompagnement en constantes mutations afin de les rendre les plus adaptés et utiles pour l'inclusion des personnes.



Plus de **100 métiers exercés** dans les structures.



Plus de **14 000 salariés**, des professionnels aux multiples expertises dont **4 700 salariés directement employés par la Fédération** (au 31 décembre 2023 tous types de contrats).

* NOTRE GOUVERNANCE

Démocratie associative et transparence

Une gouvernance pensée pour la défense d'une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap, pour la défense et la promotion de leurs droits. Chaque année, l'assemblée générale, instance délibérative de la Fédération, comprend l'ensemble des adhérents des associations APAJH, réunis en congrès. En 2023, les congressistes se sont retrouvés à Lille (Nord). L'assemblée générale est le moment privilégié des militants pour s'informer sur la situation de la Fédération, s'exprimer sur sa gestion et définir les orientations de l'association.

• Le Conseil d'administration

Organe exécutif de la Fédération, le Conseil d'administration regroupe des membres issus des territoires et associations membres adhérentes pour veiller au bon fonctionnement de la Fédération (proposition à l'assemblée générale de la politique et des orientations générales, arrêt des budgets et contrôle de leur exécution...) *

Le Bureau fédéral

Les membres du Bureau fédéral assurent collégalement la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. *

Les instances spécifiques

- * 16 Conseils de région
- * Haut Conseil Pédagogique et Scientifique
- * Conseil de vigilance
- * Commission de contrôle

Le Bureau fédéral

La composition du bureau est téléchargeable sur le site de la Fédération APAJH

Président : **Jean-Louis GARCIA**
 Vice-Président Délégué : **Jean-Claude ROUANET**
 Vice-Présidente : **Marie-Anne MONTCHAMP**
 Secrétaire général : **Michel MIKLARZ**
 Adjoint au secrétaire général : **Francis RIBOT**
 Trésorier général : **Patrice GERMAIN**
 Adjoint au trésorier général : **Roger CHATELARD**

Les 4 délégués de Pôles

Jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance : **Christophe LAFOND**
 Emploi - Formation - Vie professionnelle : **Jean MALHOMME**
 Autonomies : **Christine AZAÏS**
 Vie sociale : **Philippe VENCK**
 Membre du CA : **Isabelle MUSSEAU**

Ainsi que 4 chargés de mission

Eric BAUMIÉ, Philippe CRIOU, Jacques DURAND et Pierre RODDIER.

EN 2023

12 séances du CA en présentiel

dont une séance en séminaire à La Verrière (Yvelines) pour la formation des nouveaux élus et une sur deux jours afin d'étudier en profondeur les budgets prévisionnels 2024.

Les membres du Conseil d'administration

Administrateurs fédéraux

- » **Jean-Louis GARCIA**
Président national élu par le Conseil d'administration
- » **Christine AZAÏS**
Déléguée du Pôle « Autonomies »
- » **Éric BAUMIÉ**
Chargé de mission auprès du Bureau et membre du Conseil de vigilance
- » **Jacques BIRINGER**
Administrateur
- » **Bruno BONNEFOY**
Administrateur
- » **Claude BRARD**
Administratrice
- » **Roger CHATELARD**
Adjoint au trésorier général
- » **Michel COLLIN**
Administrateur
- » **Philippe CRIOU**
Chargé de mission auprès du Bureau
- » **Olivier DIVET**
Administrateur
- » **Yves DUVAL**
Administrateur
- » **Patrice FONTAINE**
Administrateur
- » **Patrice GERMAIN**
Trésorier général
- » **Francis GOMEZ**
Administrateur et membre du Conseil de vigilance
- » **Ghislaine HARO**
Administratrice
- » **Brigitte JEANVOINE**
Administratrice
- » **Georgina JUDICK-PIED**
Administratrice
- » **Christophe LAFOND**
Délégué du Pôle « Petite enfance, jeunesse, éducation, scolarité »
- » **Chantal LEMÉE**
Administratrice
- » **Jacques LETHUILLIER**
Administrateur
- » **Philippe LORENZO**
Administrateur
- » **Claire MAGIMEL**
Administratrice
- » **Jean MALHOMME**
Délégué du Pôle « Vie professionnelle »
- » **Sofyane MEHIAOUI**
Administrateur
- » **Michel MIKLARZ**
Secrétaire général
- » **Marie-Anne MONTCHAMP**
Vice-Présidente
- » **Michel MORELLO**
Administrateur
- » **Dominique MORIN**
Administrateur
- » **Isabelle MUSSEAU**
Membre du bureau
- » **Jacques POTIER**
Administrateur
- » **Francis RIBOT**
Adjoint au secrétaire général, et membre du Conseil de vigilance
- » **Muriel RODDIER**
Administratrice et chargée de mission de la Commission « Santé »
- » **Pierre RODDIER**
Chargé de mission auprès du bureau
- » **Martine ROLLIN**
Administratrice et membre du Conseil de vigilance
- » **Jean-Claude ROUANET**
Vice-président délégué
- » **Philippe VENCK**
Délégué du Pôle « Vie sociale »
- » **ANATEEP**
Martine Duval
- » **Fédération PEEP**
Marie-Françoise Wittrant
- » **FCPE**
Éric Voisin
- » **JPA**
Jacques Durand, chargé de mission auprès du Bureau

Représentants d'organisations qui soutiennent l'action de l'APAJH

- » **ANATEEP**
Martine Duval
- » **Fédération PEEP**
Marie-Françoise Wittrant
- » **FCPE**
Éric Voisin
- » **JPA**
Jacques Durand, chargé de mission auprès du Bureau

» **UNSA Éducation**
Isabelle Delamarre

» **SE-Unsa**
Élisabeth Jamin

» **SGEN-CFDT**
Isabelle Lacaton

Représentants du Comité Social Économique Central

» **Jean-Michel GRÈZES**
puis **Sarah GIRARDIE**

Personnes qualifiées au CA

- » **Stephan GOUZOUGUEC**
Représentant Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)
- » **Jean-Louis BRISON**
Président du Haut Conseil Pédagogique et Scientifique (HCPS)
- » **Christian BRUN**
Président du Conseil de vigilance

Chargés de mission

- » **Annick AGUIRRE**
Chargée de mission auprès du CA
- » **Noël BAEKELANDT**
Chargé de mission auprès du CA « Revue »
- » **Alain GRAMON**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur Emploi »
- » **Catherine MARTINAY**
Chargée de mission auprès du CA « Relations Centre Val-de-Loire »
- » **Olivier PONTE GARCIA**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur Sport et Activités physiques »
- » **Albert PRÉVOS**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur International »
- » **Pascal SILLOU**
Chargé de mission auprès du CA « Guide Pratique »

* NOTRE GOUVERNANCE

Les instances spécifiques à la Fédération APAJH

16 Conseils de région

En conformité avec l'article 26 des statuts fédéraux, chaque Conseil de région organise la représentation de l'APAJH et assure notamment la coordination entre la Fédération et les associations APAJH fédérées qui le composent, ainsi qu'entre les associations départementales de la région elle-même. Les délégués de région sont désignés par le conseil d'administration. Le président informe les autorités régionales de leur désignation. *

Haut Conseil Pédagogique et Scientifique

Installé selon l'article 13 des statuts le 15 septembre 2004, le Haut Conseil Pédagogique et Scientifique est chargé de conseiller la Fédération dans sa mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de mener une réflexion sur les choix éthiques. *

COMPOSITION

Président : **Jean-Louis BRISON**

Pierre BÉTRÉMIEUX, Pierre-Emmanuel BRUGERON, Anne-Marie BOUTIN, Gérard COURTOIS, Jean-Marie GRANDJEAN, Serge LEFEBVRE, Philippe Yves QUENET, Claudie RAULT

EN 2023

Thématiques traitées

- » Réflexions sur la mort assistée dans le champ du handicap (production d'un dossier diffusé dans le réseau).
- » Autodétermination et dignité du risque.
- » Vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.
- » École inclusive.

Conseil de vigilance

Le Conseil de vigilance (article 12 des statuts fédéraux) de l'APAJH a été constitué pour préserver les intérêts des personnes accompagnées par les associations fédérées ou par les établissements en gestion nationale. Il a aussi pour objectif de préserver les intérêts des établissements et services eux-mêmes.

Il a pour mission de valider la qualité des modalités d'accompagnement et de prévenir d'éventuels dysfonctionnements pouvant l'affecter. Toute visite est finalisée par un rapport adressé au Président fédéral et à la Présidente ou au Président du département visité, qui peut proposer, le cas échéant, des actions correctives. *

COMPOSITION

Président : **Christian BRUN**

Éric BAUMIÉ, Francis GOMEZ, Michel PAUME, Francis RIBOT, Martine ROLLIN, Michel ROUSSEAU, Olga TORELLI, Bernard ZANEBONI

- » 4 administrateurs fédéraux désignés par le Conseil d'administration
- » 4 membres élus par l'assemblée générale, issus des associations fédérées
- » 1 membre de la commission de contrôle

EN 2023

6 séances plénières

1 séminaire de formation

4 missions ont été conduites (trois auprès d'associations départementales et une auprès d'établissements en gestion nationale)



Commission de contrôle

Elle renforce la démarche de démocratie associative en permettant de sécuriser la gestion et la bonne utilisation des fonds. Son rôle est indépendant de celui du commissaire aux comptes puisqu'elle est un regard porté par les adhérents, alors que le commissaire aux comptes, extérieur à l'association, est un prestataire de service rémunéré.

Elle est chargée de contrôler l'utilisation des moyens financiers votés pour la gestion du siège national et de l'exécution des budgets des établissements directement gérés par la Fédération.

COMPOSITION

Président: **Michel ROUSSEAU**

Mohamed AGUIB, Olivier BIREMBAUX,
Gérald FONTAINE

En référence à l'article 11 des statuts l'assemblée générale désigne à bulletin secret une commission de contrôle

composée d'au moins trois vérificateurs aux comptes, adhérents de l'association et non-membres du conseil d'administration. *

EN 2023

3 réunions par an.

Examens attentifs des aspects administratifs, juridiques et financiers.

Analyse des conventions de mandats de gestion et des modalités complètes des transferts d'activités, sollicités par des associations départementales.

* NOTRE GOUVERNANCE

Les commissions et groupes de travail du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est aidé dans sa réflexion permanente par quatre pôles d'expertise au sein desquels commissions et groupes de travail se réunissent régulièrement. Il s'agit des pôles « Jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance », « Vie sociale », « Vie professionnelle » et « Autonomies ».

Chaque pôle a la responsabilité de l'animation des groupes de réflexion qui leur sont respectivement rattachés, de la relecture et de la validation des projets d'établissement ou de service. Chacun joue également un rôle dans les représentations extérieures.

Au sein du pôle « **Jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance** », les grandes ambitions de 2023 ont été, entre autres :

- Articuler ses actions avec les mesures de la Conférence nationale du handicap (CNH),
- Favoriser la coopération renforcée Education nationale / Médico-social,
- Essaimer les bonnes pratiques identifiées,
- Soutenir les actions et projets innovants.

Et pour ce faire, avoir comme perspectives de faire vivre la convention-cadre en départements, de recenser et élaborer des outils, de mutualiser et mettre à disposition une boîte à outils.

Un événement marquant, point fort de cette année 2023, fut le colloque : « École inclusive et Handicap - Pour le respect des droits des enfants ! » organisé le vendredi 6 octobre, à Rive Montparnasse-Paris (Voir page 25).

Concernant le pôle « **Vie sociale** », les principales orientations en 2023 furent l'accompagnement à la rédaction d'un texte d'orientation avec l'ensemble du réseau APAJH concernant l'autodétermination des personnes en situation de handicap, la conception d'une méthode de participation pour faciliter l'expression de l'ensemble des parties prenantes et la construction d'outils pour permettre l'appropriation du principe

d'autodétermination. Il s'est appuyé sur l'expertise des personnes en situation de handicap : autodétermination, autoreprésentation, pair-aidance, permettre aux personnes d'accéder et d'utiliser la Communication Alternative et Augmentée (CAA), information accessible (FALC, illustration, accessibilité numérique).

Quelques faits marquants : les Conférences de territoires, avec une très forte participation des personnes accompagnées, des professionnels de terrains, des familles, des élus, facilitée par les documents accessibles (version FALC du texte d'orientation, des BD imageant les idées principales) et l'étude de 11 cas pratiques adaptés à tout type de structures, toutes situations de handicap, tous les âges de la vie. Point d'orgue l'adoption au Congrès de Lille du texte d'orientation « **choisir ma vie, c'est mon droit, c'est ma liberté** », avec un vote unanime.

Quant au pôle « **Vie professionnelle** », les thématiques abordées se sont principalement articulées autour de l'évolution du cadre règlementaire, du plan d'évolution des ESAT, des parcours inclusifs et du développement des compétences ainsi que de la transformation de l'offre. Un point majeur a été l'accompagnement et le développement de notre implantation en milieu pénitentiaire. En lien avec la Conférence nationale du handicap (CNH), il a été essentiel d'essayer de faire converger les droits sociaux des travailleurs d'ESAT vers ceux des salariés, sans pour autant modifier le statut des travailleurs. Enfin il est apparu indispensable de faire évoluer la rémunération des travailleurs en ESAT

et le modèle économique. Deux points à souligner cette année : la parution du décret du 13 décembre 2022 qui représente un pas supplémentaire vers l'acquisition de nouveaux droits, de possibilité de représentativité et de facilitation de parcours vers le milieu ordinaire pour les travailleurs, et l'obtention d'un financement du Fonds d'Accompagnement de la Transformation des ESAT (FATESAT) pour 3 de nos structures : Riscle (Gers), Breuvannes (Haute-Marne), Lavarut (Tarn).

S'agissant du pôle « **Autonomies** », il s'est emparé des problématiques de santé, d'avancée en âge, de l'autisme, du polyhandicap et des aidants. De nombreuses réunions ont jalonné les activités 2023 avec pour objectifs communs de toujours placer la personne, citoyenne à part entière, au centre des dispositifs tout au long de son parcours de vie, et d'accélérer les contractualisations avec les ARS et les Conseils départementaux pour intégrer des objectifs d'évolution d'offre et d'accompagnements diversifiés, adaptés au territoire.

Une innovation cette année, la décision de la mise en place de la « Commission Santé », tout handicap, constituée de volontaires (Administrateurs et professionnels des associations départementales et de nos établissements en gestion nationale).

Elle a défini ses principales missions :

- Réfléchir aux questions de santé et de situations de handicaps pour apporter un appui aux personnes concernées, à leurs proches et aux professionnels du médico-social et de la santé ;
- Collecter des informations et s'enrichir de diverses ressources pour simplifier l'accès à la santé ;
- Partager des outils et des retours d'expérience pour faciliter la mise en place ou la mise en œuvre d'initiatives de santé dans les territoires ;
- Réfléchir sur des thématiques de santé en vue de faciliter la recherche de solutions adaptées ;
- Engager les travaux de construction du « Kit Santé Handicaps », validé par le CA fédéral, en lien avec la Direction communication et la Direction Recherches Développement et Qualité. ✱

Aux quatre pôles s'ajoutent les travaux de commissions transversales

- » La commission « Nos pratiques associatives ».
- » La commission des marchés.
- » La commission du « Guide pratique ».



* ENTRE PLAIDOYERS ET MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN

Une Fédération de l'économie sociale et solidaire

La Fédération APAJH est à la fois une association militante qui représente les personnes en situation de handicap et une entité gestionnaire d'établissements et de services.

Militant, militant et gestionnaire : chaque échelon du réseau APAJH a un rôle à jouer et des responsabilités propres

Avec la Fédération créée en 1976, le mouvement APAJH, ce sont 93 associations mobilisées dans les départements de métropole et d'outre-mer. Nous parlons alors d'associations fédérées ou membres de la Fédération APAJH. La Fédération joue le rôle de tête de réseau.

Les associations départementales APAJH sont juridiquement indépendantes. Comme la Fédération, elles sont toutes militantes car elles participent sur le terrain à faire bouger les lignes pour défendre et promouvoir les droits des personnes en situation de handicap (école inclusive ; habitat inclusif ; accessibilité universelle ; accès à la formation et à l'emploi ; ...). Elles la représentent au sein des instances locales et départementales.

Chacun des 700 établissements et services APAJH est soit géré par une association départementale APAJH, soit directement par la Fédération APAJH. *

209 structures gérées
directement par la Fédération

Plus de 9 300 jeunes et adultes accompagnés

4 701 collaboratrices et collaborateurs salariés.

Nouvelle organisation gestionnaire de la Fédération : Proximité - Agilité - Circuits de décisions raccourcis

Au cours de l'année 2023, le Comité de pilotage s'est réuni régulièrement pour faire le point sur l'avancée des travaux et ateliers de réflexion.

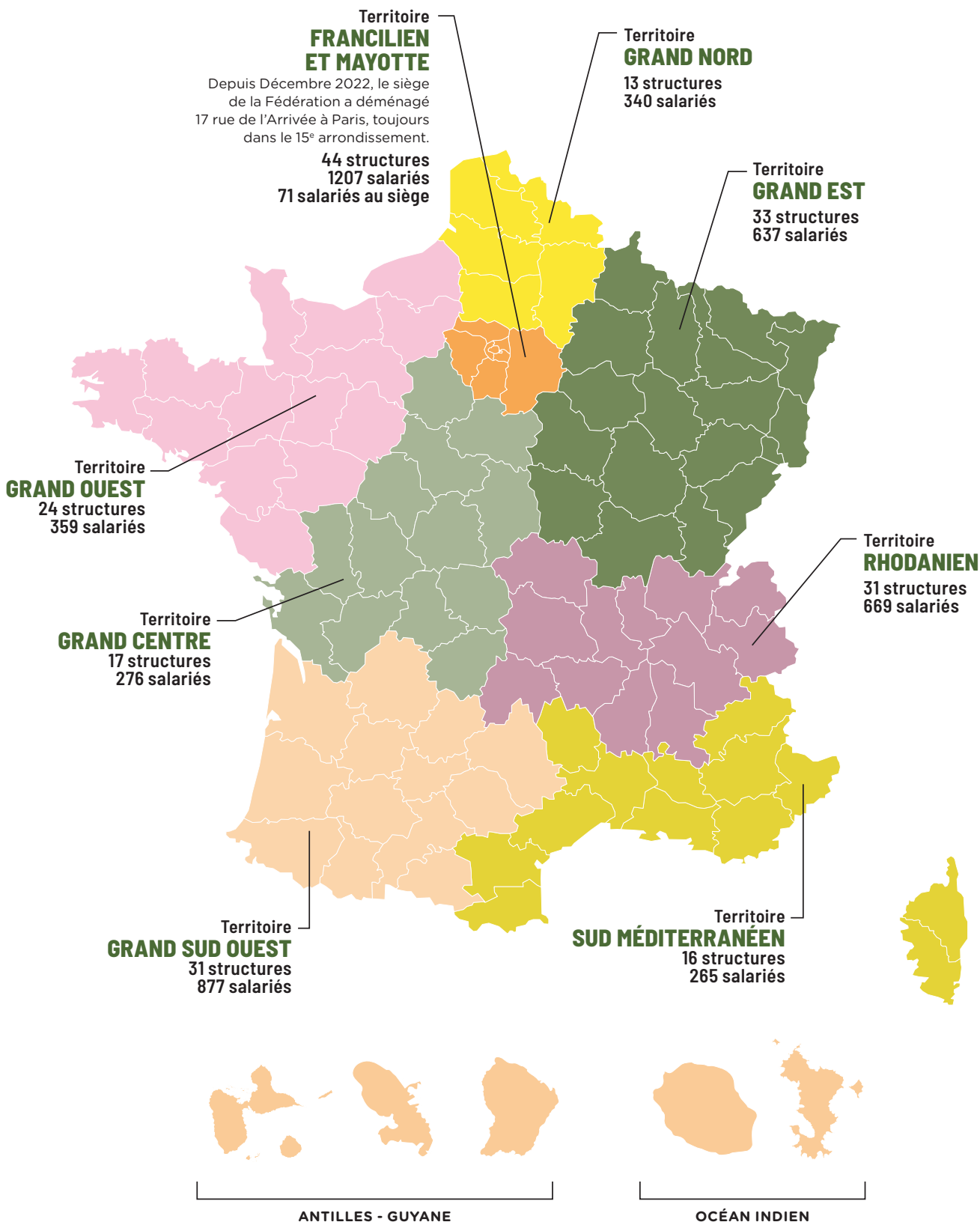
L'objectif principal de cette démarche est de permettre une gestion plus moderne favorisant notamment :

- » une évolution et une diversification des réponses d'accompagnement qui répondent aux attentes et besoins des personnes accompagnées
- » le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et des collaborateurs
- » l'innovation au sein des bassins de vie, au plus près des réalités locales
- » la coopération des divers acteurs sur le terrain
- » des circuits courts de décision pour augmenter la capacité d'agir
- » la fluidité des échanges entre les établissements, les pôles administratifs des territoires de gestion et le siège national

Pour en savoir plus page 39

Un siège et huit territoires de gestion

Qualité de l'accompagnement, gestion financière, ressources humaines, communication ou encore pilotage du système d'information : à la fois ressources et experts métiers, les collaborateurs du siège mettent leurs expertises à disposition des associations APAJH et des structures directement gérées par la Fédération, via ses 8 territoires de gestion. Les directions et services du siège travaillent sous la houlette de Jean-Christian Sovrano, Directeur général, de Mélanie Bourjal et Stéphane Paravel, les deux directeurs généraux adjoints.. *



* FAITS MARQUANTS

Un an de temps forts pour faire battre le cœur de la Fédération

JANVIER



Le 31 janvier, à Mayotte *

Création de la première Plateforme d'Entraide pour l'Autonomie de France.

Pour en savoir plus, rendez-vous page 42

MARS

De mars à mai - L'autodétermination : thème majeur des Conférences de territoires. *

20 mars - Fin de vie : l'APAJH signe la Déclaration du Pacte progressiste. *

Pour en savoir plus sur le pacte :



JUIN

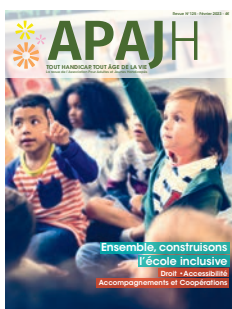


46^e Congrès de la Fédération APAJH à Lille. *

Pour en savoir plus, rendez-vous page 22



FÉVRIER



Le 9 février, 61 ans du mouvement APAJH. *

Revue n°125 -
Thème : L'école inclusive. *

AVRIL

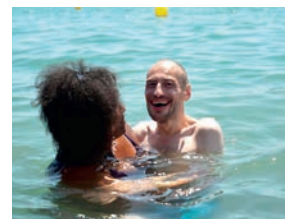
Le 26 avril, au Palais de l'Elysée, la 6^e Conférence Nationale du Handicap (CNH). *

Pour en savoir plus



JUILLET

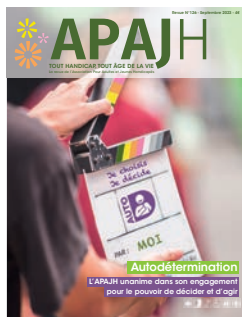
Premiers départs des séjours adaptés d'été. *



Pour en savoir plus, rendez-vous page 56

SEPTEMBRE

Revue n°126 - Thème :
L'autodétermination. *



AOÛT

L'APAJH publie une
tribune de Rentrée
scolaire dans Libération
le 28 août. *

Pour en savoir plus :



NOVEMBRE

Journées IMPACT ! *
Deux jours de formation pour
les managers de proximité et
les cadres intermédiaires de la
Fédération.

Lire page 48



**18^e Trophées APAJH à Paris,
le 24 novembre ***

Lire page 34

**Signature de la Convention
de coopération «Stages de
seconde» avec l'Éducation
nationale ***

Pour en savoir plus, rendez-vous
page 26

SEPTEMBRE

Arrivée de Jean-Christian
Sovrano, Directeur général
de la Fédération. *



OCTOBRE

**«École inclusive et
Handicap - Pour le respect
des droits de l'enfant.
Réalités et perspectives
en France et ailleurs...»
le 6 octobre à Paris. ***



Pour en savoir plus,
rendez-vous page 25

* AGENDA

À la rencontre des militants, personnes en situation de handicap et professionnels

Être tête de réseau APAJH, c'est se tenir aux côtés des militants bénévoles, professionnels, personnes accompagnées et familles, partout en France. C'est aussi rencontrer les représentants de l'État et les partenaires. Retour sur les grands moments de 2023.



4 JANVIER.
Projection du film « PRESQUE » au Foyer d'Accueil Médicalisé des Batignolles à Paris.

3 FÉVRIER.
Présence de Philippe Venck, membre du Bureau fédéral aux 60 ans de l'APAJH du Nord.

13 FÉVRIER.
Journée de coopération entre les professionnels de l'APAJH à Mayotte et les professionnels de l'Association pour les Déficiants Sensoriels de Mayotte, à Mamoudzou.

13 AVRIL.
Le Bureau d'Aide psychologique universitaire (Bapu) de Tours célèbre ses 50 ans.

18 AVRIL.
Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et Philippe Venck, membre du bureau, ont été reçus par Katia Julienne Conseillère Santé, Handicap, Personnes âgées du Président de la République.

19 AVRIL.
Le président de la Fédération APAJH auditionné au Sénat par les rapporteurs spéciaux de la

mission «Solidarité, insertion et égalité des chances» sur le conventionnement des associations.

26 AVRIL.
Conférence Nationale du Handicap (CNH).

21 AVRIL.
Aux côtés de la Fédération Française Handisport. Présentation des mascottes du prochain championnat du monde para-athlétisme 2024 à Paris, au Club des Partenaires.

4 MAI.
50 ans de l'APAJH de Savoie.



19 MAI.
Rencontre entre Cyrille Melchior, président du département de La Réunion et Jean-Louis Garcia

25 MAI.
Inauguration d'un atelier chantier d'insertion (ACI), géré par l'APAJH du Calvados, au Centre pénitentiaire de Caen.

JUIN.
Global Games 2023 à Vichy.



SUIVEZ LA FÉDÉRATION AU QUOTIDIEN SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

**27 JUIN.**

L'exposition APAJH « De l'utopie à la réalité » a pris place au sein de la Direction Générale de la Cohésion Sociale - Ministère des Solidarités.

6 JUILLET.

Visite à Riec-sur-Belton, lieu de vacances de personnes en situation de handicap et leurs proches.

13 ET 24 JUILLET.

Championnats du monde de Para-Athlétisme à Paris.

18 JUILLET.

Rencontre avec Katia Julienne concernant les suites de la CNH.

20 JUILLET.

Visite du centre de séjour adapté de Bagard (Gard).

30 ET 31 AOÛT.

Participation de Jean-Louis Garcia au colloque des Universités de la Coordination en Santé à Albi (Tarn).

**26 SEPTEMBRE.**

Inauguration de la MECS APAJH de Damvillers (Meuse).

4 OCTOBRE.

40 ans, l'ESAT Kerhoas Services à Larmor-Plage (Morbihan).

13 OCTOBRE.

Mission militante à Mayotte.
Visite de l'Entreprise Adaptée.

18 OCTOBRE.

Nantes - APAJH de Loire-Atlantique
• Inauguration : le Canopé (44)
• Visite de l'Humanlab à l'Hyperlien.

**20 OCTOBRE.**

La Colonia Espanola et l'APAH de l'Hérault organisent la projection du film « PRESQUE ».

6 NOVEMBRE.

Commission nationale « Culture et Handicap » à Roubaix, avec Fadila Khattabi, Ministre chargée des Personnes handicapées et Rima Abdul-Malak, Ministre de la Culture.

10 NOVEMBRE.

La Réunion
• Accueil de Fadila Khattabi aux côtés de Claude Brard, présidente de l'APA JH de la Réunion.
• Conseil National de la Refondation (CNR).

16 NOVEMBRE.

Trophées de l'innovation de la FEHAP. L'APA JH, lauréate pour la démarche des ateliers au sein des lieux de détention.

**30 NOVEMBRE.**

Signature de la convention de partenariat avec l'Éducation nationale, #MonStageDeSeconde.

11 DÉCEMBRE.

Comité national de suivi de l'Ecole Inclusive.



46 CONGRÈS



qu'elles soient mises en œuvre, qu'elles soient explicitées et que les personnes en situation de handicap s'accaparent ces modes de communication, car quoi de meilleur que la communication ? Quel est le droit le plus important des personnes ? Comment

ÊTRE UN PARTENAIRE FIABLE POUR LES POUVOIRS PUBLICS



Depuis 1962, date de création de l'APAJH, la notion de synergie a toujours irrigué l'association puis la Fédération en tant qu'interlocutrice des pouvoirs publics pour faire entendre les revendications de l'APAJH au plus haut niveau de l'État.

De conventions-cadres avec les ministères, aux négociations avec les partenaires institutionnels pour la défense des droits des jeunes et adultes en situation de handicap et leurs proches aidants, les occasions sont nombreuses pour présenter l'esprit APAJH et ses valeurs fondatrices.

* TRAVAILLER AVEC LES DÉPARTEMENTS - MECS

Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) à Damvillers, un cocon APAJH au nord de la Meuse

Inaugurée le 26 septembre 2023, la Maison d'Enfants à Caractère Social de Damvillers (Meuse) accueille 10 enfants de 6 à 10 ans venant des quatre coins du département. L'internat possède 10 places pour des enfants de 6 à 14 ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance par décision administrative ou judiciaire.

Deux places supplémentaires sont réservées à l'accueil séquentiel pour des enfants accompagnés par le Dispositif de Placement et d'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE), inauguré le même jour.

En complément de la MECS, ce dispositif permet d'assurer un accompagnement de l'enfant, un soutien à la parentalité par des rencontres entre l'enfant, la famille et l'éducateur, souvent au domicile familial, et aussi dans d'autres lieux comme à la MECS.

Prendre soin des plus jeunes

Pour la Fédération APAJH, il est nécessaire de rendre plus visible cet accompagnement pour les enfants doublement vulnérables, ceux qui relèvent de la protection de l'enfance et du handicap. Jean-Louis Garcia salue le partenariat en confiance avec le Conseil départemental qui a permis de proposer « *un lieu pour faire grandir les enfants qui ont eu moins de chance mais qu'il nous faut faire grandir au cœur de ce village meusien afin qu'ils deviennent des citoyens bien dans leur vie d'adulte.* » *



Qu'est-ce qu'une MECS ?

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social sont des établissements sociaux ou médico-sociaux dédiés à l'accueil temporaire d'enfants en difficulté en assurant des missions d'internat et d'accompagnement éducatif et social à domicile.



**« BÂTISSEURS,
VOILÀ CE QUE NOUS SOMMES,
VOILÀ CE QUE JE SUIS. CAPITAINE
D'UN COLLECTIF, PUGNACE »**

JEAN-LOUIS GARCIA

* LÉGION D'HONNEUR

Au-delà de la distinction personnelle, l'APAJH saluée par la République

Le président de la Fédération APAJH, Jean-Louis Garcia a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, par Marie-Anne Montchamp - Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées de 2004 à 2005, Présidente du conseil de la CNSA de 2017 à 2022 - au titre de son militantisme et son engagement sans relâche pour une société inclusive, plus juste, solidaire et laïque. *

* SANTÉ MENTALE

Accompagner les étudiants en souffrance psychologique

Seul Bureau d'Aide Psychologique Universitaire, ou BAPU, du réseau APAJH, l'équipe tourangelle a fêté les 50 ans d'existence de ce dispositif de soutien psychologique des étudiants de l'agglomération de Tours. Avec 25 structures de ce type en France, les BAPU connaissent des files d'attente qui témoignent d'un besoin accru de soutien en santé mentale pour les jeunes adultes.

Les 50 ans du BAPU de Tours ont permis de poser la question du « malaise étudiant » lors d'une journée événement, le 13 avril dernier, dédiée aux professionnels du soin psychique. *



LIRE L'ARTICLE
DANS LA REVUE
APAJH N°126





RAPPORTS ET TEXTES
**ADOPTÉS
À L'UNANIMITÉ**

*46^E CONGRÈS DE LILLE

Trois jours nourris par les réflexions autour de l'autodétermination et le pouvoir d'agir

Du 15 au 17 juin, plus de 400 personnes étaient réunies à Lille pour le 46^e Congrès de la Fédération APAJH autour d'une thématique forte, l'autodétermination, qui a nourri l'ensemble des échanges et de la réflexion collective pendant ces trois jours, avec en point d'orgue, le vote unanime d'un texte fondateur.

Le 15 juin après-midi, deux temps de prises de paroles ont été consacrés à deux associations APAJH : l'APAJH Sarthe-Mayenne et l'APAJH du Nord. Le but ? Qu'on soit une personne accompagnée, un élu, ou un professionnel, il s'agissait d'exposer son point de vue autour d'une initiative permettant l'autodétermination et ainsi (dé)montrer les dynamiques nécessaires entre chaque acteur.

L'autodétermination, c'est aussi dans tous les secteurs et dans tous les domaines : le recrutement, la formation, l'habitat inclusif, le pouvoir d'agir des professionnels, la pair-aidance, la représentation... L'occasion de revenir sur des réussites et des initiatives qui ont vocation à essaimer dans l'ensemble du réseau APAJH.

Un mouvement unanime

En complément des temps de parole, une intervention a été pensée pour parler

autrement de l'autodétermination. Deux comédiens de la Ligue d'Impro de Marcq-en-Baroeul sont montés sur la scène du Congrès pour revenir sur les prises de parole des deux associations et de la salle. Aussi abordé, le projet de texte politique « autodétermination ». Une autre façon de se questionner, de soulever des remarques et d'oser prendre la parole, saluée par l'ensemble des participants.

Hélène Salazar, facilitatrice graphique, était également présente le premier jour pour retranscrire les échanges à travers des dessins, fresque qui illustre également le texte final.

**DÉCOUVRIR
LE TEXTE**
« Choisir ma vie,
de citoyen, c'est
mon droit,
c'est ma liberté »



Autre temps fort, l'accueil de Geneviève Darrieussecq, ministre chargée des Personnes Handicapées, le jeudi 15 juin. Dans son discours, la ministre a souligné l'importance du travail engagé par l'APAJH depuis deux ans pour l'Autodétermination, un travail nécessaire pour que l'ensemble de la société française s'en empare.

« On parle entre nous, toujours nous, on se comprend, mais l'inclusion, il faut qu'on la fasse avec la société. Et la société, elle ne comprend pas toujours de ce que l'on dit. Et je pense, que dans le travail que vous avez fait, vous allez donner des définitions de l'autodétermination, plus simples, plus Faciles à Lire et à Comprendre, pour tout le monde. »

Les Conférences de territoires, l'espace commun de construction de l'autodétermination

De mars à mai, militants, professionnels, personnes accompagnées et tous ceux qui étaient intéressés par la thématique du handicap et de l'autodétermination avaient rendez-vous lors des Conférences de territoires APAJH. Véritables lieux de rencontres et d'expression, en 2023, elles étaient consacrées à la réflexion collective autour de l'autodétermination, pour penser les contours du texte «Autodétermination», soumis au vote lors du Congrès.

L'autodétermination et le pouvoir d'agir se

trouvaient également dans la forme même de ce rendez-vous militant lors des ateliers de réflexion qui partaient de cas pratiques, de situations vécues dans les structures, des situations qui questionnent le principe d'autodétermination.

Onze scénarios de courtes bandes-dessinées concernant les loisirs, l'habitat, l'autonomie financière, ou la vie intime et sexuelle ont permis de nombreux échanges.*



DÉCOUVRIR LES 11 BD

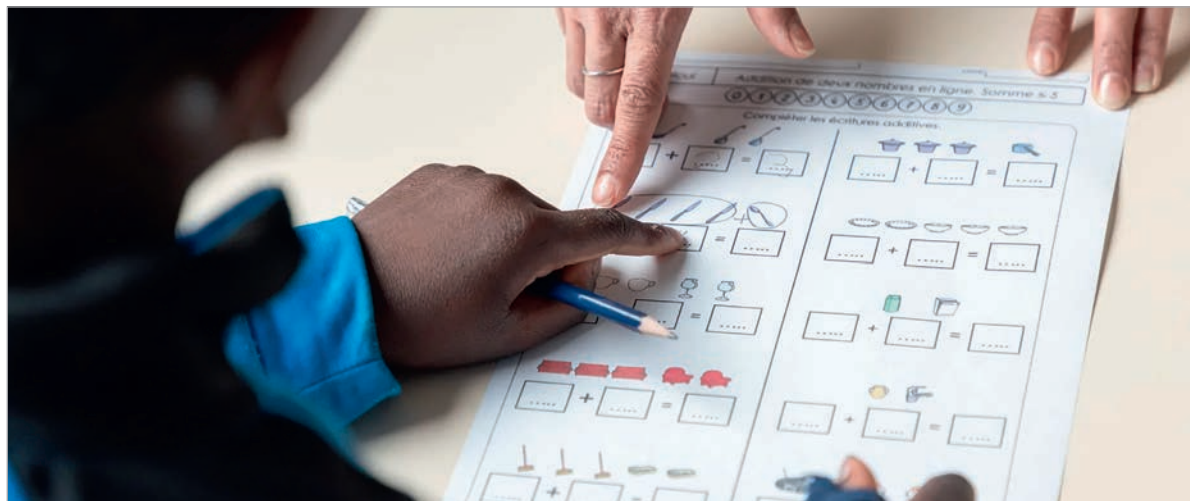


↑
Lille a accueilli le Congrès APAJH 2023

* RENTRÉE SCOLAIRE 2023

Donner l'impulsion pour l'École inclusive

Chaque année, la rentrée de septembre marque un triste marronnier pour de nombreux enfants et jeunes, parents et professeurs qui se retrouvent démunis lorsque qu'il s'agit de reprendre le chemin de l'école. L'École inclusive vise une seule ambition : scolariser tous les élèves en situation de handicap à l'École de la République et apporter des réponses à leurs besoins spécifiques. L'APAJH s'y engage avec force dans une tribune parue dans le quotidien *Libération*.



Lors de la dernière Conférence Nationale du Handicap (26 avril 2023), le Président de la République a fait des annonces tendant vers une Ecole plus inclusive. Plus encore, il s'agit d'une vision engageante nouvelle, qui doit déboucher sur des mesures où chaque acteur doit bouger ses lignes, face à des difficultés ou des injustices qui demeurent depuis trop longtemps telles que les conditions de travail des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

Dépasser la coopération et installer le médico-social au sein de l'École de tous

La rentrée scolaire 2023 porte concrètement un changement de modèle, particulièrement en laissant entrer le monde médico-social au sein de l'École : le déploiement de 3000 équipes mobiles médico-sociales d'ici 2027, la création d'un service de repérage et d'accompagnement précoce pour les enfants de 0 à 6 ans, la transformation des Pôles Inclusifs

d'Accompagnements Localisés (PIAL) en Pôles d'Appui à la Scolarité pour faciliter l'articulation des interventions de tous les acteurs...

Il s'agit de signaux encourageants et engageants, dont doivent se saisir tous les acteurs concernés par l'École inclusive. Particulièrement l'APAJH, qui s'est toujours engagée auprès de l'Éducation nationale depuis sa création pour porter le projet d'une société plus inclusive, dans laquelle chaque citoyenne et citoyen, en situation de handicap ou non, a pu accéder à l'École de la République. *

UN ENGAGEMENT
à retrouver dans
l'édition du 28 août
du quotidien
Libération



* **ÉCOLE INCLUSIVE**

Se battre pour les droits de l'enfant

Reporté deux fois en raison du COVID puis des mouvements sociaux, l'APAJH a pu enfin organiser son colloque « École inclusive ». Le thème de cet événement était « École inclusive et handicap - Pour le respect des droits de l'enfant. Réalités et perspectives en France et ailleurs ». Il s'est déroulé dans une salle comble réunissant 250 personnes le 6 octobre à Paris.

Toujours présente en bonne place dans les revendications de l'APAJH, l'École inclusive est un projet de société ambitieux qui nous concerne toutes et tous.

Sa mise en œuvre reste complexe et nécessite la coopération de l'ensemble des acteurs. Charlotte Caubel, secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance, a ouvert les travaux du colloque APAJH aux côtés de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH. Christophe Bouillon, Président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, était présent en ouverture de la journée.

* **La situation de certains enfants doit appeler à une révolution culturelle, pour une école réellement pour toutes et tous.**

Charlotte Caubel, Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance

Parents, professionnels de l'Éducation nationale et du secteur médico-social, universitaires experts de l'École inclusive français et étrangers ont partagé leurs visions et leurs actions pour une école véritablement inclusive. Les différents acteurs de cette École inclusive ne sont pas toujours alignés mais tous ont l'ambition de faire progresser les partenariats et les actions pour les élèves en situation de handicap.

Cette journée a permis les échanges francs, et de débattre sur les leviers facilitant les accessibilités et la scolarisation inclusive. Ce colloque permettra d'envisager les perspectives à promouvoir pour bâtir ensemble l'École de toutes et de tous. *

* **L'objectif qui est fait de l'École inclusive, est à la fois positif pour l'enfant en situation de handicap et aussi positif pour l'enfant qui n'est pas en situation de handicap.**

Charlotte Caubel, Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance

**POUR LE RESPECT
DES DROITS DE
L'ENFANT**
Propos introductifs



**DÉCOUVRIR
LES DESSINS**
réalisés en direct
par Hélène Salazar,
facilitatrice
graphique

* FAIRE CONNAÎTRE L'APAJH

Ouvrir les portes de nos structures aux lycéens

Faire grandir les jeunes est à la source même de l'engagement des premiers militants bénévoles APAJH. « Entrepreneurs, commerçants, artisans, professions libérales, administrations publiques et associations, nous avons besoin de VOUS ! », c'est avec ces mots que le 30 novembre 2023 Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, s'adressait aux partenaires venus signer une convention de coopération, dont la Fédération APAJH.

A lors que les choix d'orientation sont encore trop souvent déterminés par l'environnement social ou familial des élèves, cette convention permet une action tangible et positive envers tous les jeunes. Il s'agit de donner l'opportunité à ceux-ci d'accéder en tant que stagiaires à notre mouvement associatif de plus de 700 structures partout en France. C'est aussi permettre une meilleure connaissance de nos métiers, leurs évolutions et les formations qui y préparent. C'est un enjeu majeur d'égalité des chances, mais aussi l'occasion de découvrir les métiers du médico-social qui offrent de nombreux débouchés professionnels.

Deux axes pour agir

- » Promouvoir l'attractivité des métiers de l'APAJH par la découverte des métiers dès le collège (visites, immersions, interventions en classe, participation au forum des métiers, etc.).
- » Accueillir pour des séquences d'observation en milieu professionnel des collégiens et des lycéens en classe de seconde.

Après la campagne « Un Jeune, Une Solution » pour laquelle la Fédération s'est mobilisée, l'APAJH s'engage à accueillir des stagiaires de seconde. Depuis la rentrée 2023-2024, un stage est instauré pour l'ensemble des 560 000 élèves de seconde générale et technologique dès juin 2024. Ce stage d'observation dure deux semaines, du 17 au 28 juin en 2024. *



PLATEFORME
pour déposer les
offres de stage et
pour postuler

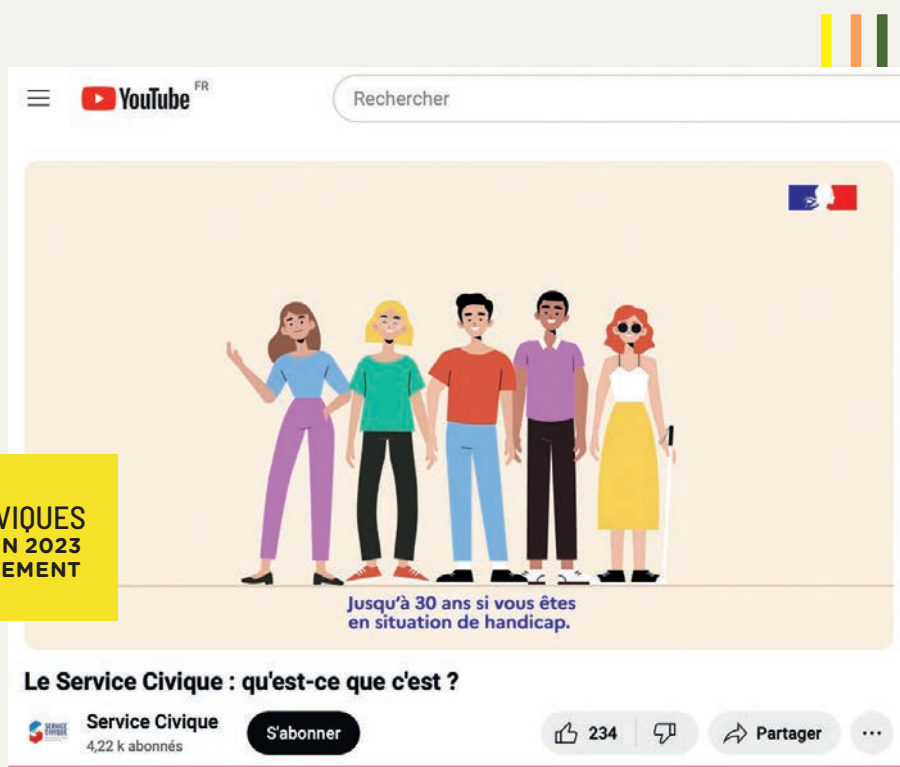


* SERVICE CIVIQUE

Des missions partout en France à l'APAJH

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de la société pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap.

D'une durée hebdomadaire de 24h minimum, il est indemnisé 610€ par mois. Seule la motivation compte pour effectuer une mission dans l'un des dix domaines d'action proposés en France ou à l'étranger : Solidarité, Santé, Éducation pour tous, Culture et Loisirs, Sport, Environnement, Mémoire et Citoyenneté, Développement international et action humanitaire, Intervention d'urgence en cas de crise et Citoyenneté européenne.*



8
SERVICES CIVIQUES
ACCUEILLIS EN 2023
PAR LE MOUVEMENT
APAJH



* LOI HANDICAP DE 2005 - PLAIDOYER

Le besoin d'un second souffle pour les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants

Chaque année, le 11 février marque un anniversaire, celui de la dernière grande « Loi Handicap » adoptée en France. Fruit d'un véritable travail de co-construction entre le monde associatif, le Parlement et le Gouvernement sous la conduite de Marie-Anne Montchamp, alors Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées.

18 ans après le vote de cette loi, les impossibilités à être citoyen pour les personnes en situation de handicap sont encore bien trop nombreuses.

Beaucoup trop d'enfants ne sont pas scolarisés à l'École de la République, alors que la loi de 2005 entérinait l'accès à l'École du quartier. Certains enfants et adolescents sont accompagnés par des établissements et services médico-sociaux, alors que par exemple, rien n'empêche de positionner les unités d'enseignement dans les écoles et collèges. D'autres ne sont même pas scolarisés, alors que dans la législation française, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Le chômage touche deux fois plus de personnes en situation de handicap

Une fois sur le marché de l'emploi, les personnes en situation de handicap se heurtent à beaucoup trop d'entreprises qui ne les perçoivent qu'à travers leurs incapacités, et non pas comme des personnes avec des compétences, et des richesses à apporter. Sans oublier qu'encore une fois, certaines personnes se voient orientées en ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), simplement du fait de leur handicap. C'est la seule voie qui leur est proposée, presque *de facto*.

Et il ne s'agit que d'exemples, dans une démarche de bilan d'une société peu adaptée aux personnes en situation de handicap qui veulent exercer leur

citoyenneté : retours en arrière sur l'accessibilité du bâti, impossibilité pour beaucoup de choisir leur habitat, non accessibilité à la culture et aux loisirs, impossibilité de vivre une vie intime et sexuelle, ou le renoncement aux soins face à un système médical inadapté.

Donner un nouvel élan à la loi de 2005

Si l'exercice de bilan est nécessaire pour établir une vision d'ensemble de son application en 2023, il ne faut pas oublier l'esprit même de cette loi qui a su rassembler de nombreux acteurs et citoyens, parce qu'elle portait en elle le projet d'une société inclusive. Changer de paradigme et ne plus créer de solutions pour qu'une personne en situation de handicap s'adapte à son cadre mais transformer la société pour qu'elle s'adapte aux choix et besoins des personnes en situation de handicap, parce que la solidarité nationale mobilise tous les moyens de compensation.

Depuis 2005, des évolutions profondes ont eu lieu en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap, pour partir du respect inconditionnel du choix de vie de la personne. « *Pour que les établissements et services médico-sociaux demeurent une solution, et pas la seule solution, nous avons su nous transformer et enrichir l'offre d'accompagnement pour que le parcours de chacun soit de qualité et garanti tout au long du projet de vie de chaque personne. Pourtant, aujourd'hui, de nombreux freins demeurent pour que la loi de 2005 soit réellement effective, malgré*

l'effort des associations et organismes » constate Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

« Nous ne pouvons porter seuls l'ambition qui traversait la Loi de 2005, puisqu'il s'agit d'un projet de société, les responsables politiques doivent être à nos côtés pour créer les dispositions réglementaires et législatives. » interpelle Jean-Louis Garcia.

Les personnes en situation de handicap avaient dû attendre 30 ans entre les lois de 1975 et 2005 pour voir leurs droits reconnus par la loi. L'application effective, sur l'ensemble des départements français sans exception, de la Loi de 2005 ne pourra pas attendre 30 années de plus. Elle ne sera possible qu'avec le soutien et la mobilisation de tous, pour l'accès au droit de tous les citoyens. ✨

✨ AIDANTS - RÉPIT

La plateforme de répit des aidants de l'Ain se présente

A l'occasion de la 14ème édition de la Journée nationale des aidants, les professionnels et proches aidants ont souhaité partager ce qu'est être un aidant.

Missions de la plateforme

- » Conseiller, informer, écouter, orienter, coordonner.
- » Soutenir ou mettre en place des prestations de temps libéré.
- » Alléger la charge mentale pour prévenir l'épuisement, l'isolement de l'aidant.
- » Être un lieu de ressource pour les professionnels.

RETROUVEZ LES
TÉMOIGNAGES
EN VIDEOS



Saint-Quentin fête les aidants



La plateforme de répit a fêté la journée nationale des aidants en proposant, une journée bien-être à tous les aidants de personnes en situation de handicap du nord de l'Aisne.

Yoga, sophrologie, massage, coiffure, manucure, aérobic, groupe de parole, luminothérapie... Les intervenants et professionnels de la plateforme étaient aux petits soins de celles et ceux qui « prennent soin ». ✨

* PLAIDOYER - EMPLOI - ESAT

Accompagner, devancer le droit et innover

Œuvrer aux côtés des pouvoirs publics pour faire avancer le droit des personnes en situation de handicap, c'est toujours être vigie, et savoir alerter. C'est notamment le cas dans le domaine de l'accès et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Conférence Nationale du Handicap et Plan 50 000 solutions : l'APAJH s'interroge sur la place des dispositifs pour la vie professionnelle des personnes en situation de handicap

Le 26 avril, le Président de la République annonçait lors de la Conférence Nationale du Handicap la création de 50 000 solutions dans les structures qui accompagnent les personnes en situation de handicap. Mais quelle place pour les dispositifs consacrés à la vie professionnelle ? Une question soulevée par l'APAJH, et même un appel à dépasser des représentations ou des idées qui peuvent pénaliser ces structures, nécessaires à la construction d'une société inclusive.

Il faut lutter contre les représentations datées qui peuvent pénaliser les dispositifs d'accompagnement à la vie professionnelle : celle d'établissements vieillissants qui ne permettent pas l'épanouissement des travailleurs. L'ESAT, cela est aussi une solution adaptée pour travailler, à un moment donné dans la vie professionnelle, dans une logique de promotion de parcours et de modularité des accompagnements vers l'emploi ordinaire. L'accès à une formation, à l'enseignement supérieur et à une vie professionnelle, c'est aussi cela la société inclusive.

Les parcours sont multiples : droit aux allers-retours qui dynamisent les parcours sans nouvelle décision de la MDPH, parcours professionnel ESAT-EA-Entreprise ordinaire sécurisé grâce à la possibilité du cumul d'activités, et bien sûr, les droits des travailleurs en situation de handicap qui convergent vers ceux des salariés. Droit de grève, représentation syndicale,

intervention de l'inspection du travail, complémentaire santé, remboursement des frais de transport...une nécessaire évolution vers le droit commun.

La vie pro, mais pas que : ce sont des lieux de sociabilisation et d'épanouissement, qui permettent de mener d'autres projets, comme c'est le cas à l'ESAT Saint-Quentin services (Aisne) qui a développé une formation à l'autodétermination, à destination des travailleurs et des professionnels. Une formation conjointe qui a permis d'échanger autour des représentations des uns et des autres et de lever certains freins à l'action.

C'est dans le même esprit que l'ESAT Kerhoas Services (Larmor-Plage, Morbihan) s'est rapproché de la mairie et du Conseil départemental en tant que financeur afin de co-construire le projet de Domicile Groupé Accompagné. Le dispositif qui participe pleinement à l'accès à l'emploi, il s'agit d'appartements proches des commerces et des moyens de transports, permettant d'expérimenter des solutions d'autonomie en toute sécurité et avec l'accompagnement de deux professionnels pour des travailleurs de l'ESAT qui n'avaient pour certains jamais tenté l'habitat en milieu ordinaire.

La vie professionnelle, l'accompagnement... L'APAJH était présente à la Conférence Nationale du Handicap

Si l'APAJH s'est questionnée sur la place des dispositifs d'accompagnement à la vie professionnelle dans les 50 000 solutions annoncées par le Président de la République lors de la Conférence Nationale du Handicap, c'est parce qu'elle s'est montrée volontaire pour prendre part à cette dynamique de création de solutions,

comme le soulignait Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, à la sortie de cet événement au micro de RMC :



Partout, inventer ma vie, la vie professionnelle

L'année 2023 a également été riche en termes d'innovation pour l'emploi et la vie professionnelle des personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse de nouveaux dispositifs ou de transformation de l'offre, les structures APAJH inventent, innovent, partout en France.

2023, L'ESAT Kerhoas Services a fêté ses 40 ans d'accompagnement dans l'emploi. Un anniversaire, et aussi le constat de l'importance de cette structure, qui propose différentes activités pour le développement de plusieurs compétences, de la production de plantes pour la réalisation de toits végétalisés à un atelier de couture. Par ailleurs, deux travailleurs de l'ESAT travaillent toute la semaine dans un magasin Leroy Merlin dans le cadre d'un contrat de mise à disposition.

Le mouvement APAJH regorge d'idées ! Depuis septembre, l'Entreprise Adaptée Challenge gérée par l'APAJH du Nord a inauguré son drive repassage appelé ImpeC'.



RETROUVEZ
LE REPORTAGE
SUR IMPEC'

La première entreprise adaptée à Mayotte c'est fait !

Après des années de mobilisation, la Fédération APAJH a inauguré la première Entreprise Adaptée à Mayotte, Auxilium. Depuis février 2023, une dizaine de salariés proposent leur savoir-faire partout à Mayotte avec actuellement des prestations de nettoyage (locaux, véhicules...) qui sont adaptables aux besoins des entreprises.



L'ESAT KERHOAS
SERVICES À
40 ANS

* PARTENARIAT

Poursuivre un partenariat de confiance avec le Ministère de la Justice pour faire rayonner le droit

Depuis mars 2022, la Fédération APAJH et le Ministère de la Justice travaillent dans le cadre de conventions de partenariat, concernant deux domaines et avec un seul objectif : bâtir une société réellement inclusive, empreinte de justice.

Les Entreprises Adaptées et Ateliers dans les lieux de détention



Dispositifs actuels

- **Entreprise Adaptée de Poissy** (Yvelines)
- **Entreprise Adaptée de Châteauroux** (Indre)
- **L'Atelier de l'III**, Ensisheim (Haut-Rhin)
- **L'Atelier Chantier d'Insertion** de Caen (APAJH du Calvados)



Dispositifs à venir en 2024

- **Saint-Quentin-Fallavier** (APAJH Isère)
- **Val-de-Reuil** au sein du **centre pénitentiaire « Les Vignettes »** (Eure), le plus grand établissement d'Europe pour longues peines.

Parution de deux décrets pour la création d'ESAT en milieu pénitentiaire

Deux décrets parus en décembre 2023 fixent les modalités de création et de gestion d'ESAT en milieu pénitentiaire. Une nouvelle structure qui vient renforcer les Entreprises Adaptées au sein des lieux de détention, pour lesquelles il existait déjà un cadre législatif. Une victoire pour la Fédération APAJH qui s'est mobilisée depuis de longues années pour que la France se dote d'outils législatifs afin que les personnes en situation de handicap détenues puissent jouir du droit au travail lors de la détention. L'APAJH a été fortement consultée en amont de ces deux décrets, sur la base de son expérience à travers le dispositif innovant qui fonctionne depuis 2019 au sein de la Maison Centrale d'Ensisheim, l'Atelier de l'III. *

Inauguration à Caen

Le 25 mai, l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) au Centre pénitentiaire de Caen, a été inauguré. Un projet porté par l'APAJH du Calvados, fruit d'un long travail préparatoire avec le Centre pénitentiaire de Caen et la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Ouest du Ministère de la Justice. Ouvert depuis le 4 avril, cet ACI accompagne 6 personnes. *

L'accueil de personnes condamnées à des Travaux d'intérêt général (TIG)



99,6% des personnes sont condamnées pour un délit.



Les personnes condamnées à des TIG relèvent des contraventions (tribunal de Police, de 20 à 120 heures

de TIG) **ou des délits** (tribunal correctionnel 20 à 400 heures de TIG).



39% des condamnations concernent le **non-respect du code de la route** ou des **délits routiers**.

Les TIG à la Fédération APAJH

- A la Fédération APAJH, **le siège fédéral et 6 structures en gestion nationale** (en Indre-et-Loire et dans les Hauts-de-Seine) sont agréés à l'accueil de personnes condamnées à des Travaux d'Intérêt Général.
- En 2023, **9 personnes condamnées à des TIG** ont été accueillies à la Fédération APAJH (siège), ce qui représente **560 heures de TIG effectuées**.

12 PERSONNES

ONT RÉALISÉ DES TIG AU SIÈGE
OU AU SEIN DES STRUCTURES





INTERVIEW DE



Cathy Avril

Responsable des Services Généraux, tutrice de TIG

José Fernandes

Responsable des dispositifs d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap placées sous main de justice

Pourquoi avez-vous été volontaire pour accueillir des personnes condamnées à des TIG ?

Cathy : Pour moi, il faut toujours donner une seconde chance, par humanité car l'humain est plus fort que tout. Je ne suis pas dans le jugement. C'est une personne qui a un besoin et nous répondons à celui-ci car cela est bénéfique pour l'association aussi.

José : Les travaux d'intérêts généraux sont une alternative à la détention qui présentent d'excellent taux de « non récidive ». 85 % des personnes condamnées à des TIG ne récidivent pas dans les 3 ans. Il s'agit donc d'une démarche citoyenne et aussi un moyen de faire découvrir une activité professionnelle à des publics qui en sont parfois très éloignés.

Vous avez suivi une formation pour vous

préparer à cette mission, pouvez-vous nous en parler ?

Je n'avais pas d'appréhension car nous avons fait une réunion de cadrage et le formateur a été très rassurant et a répondu à toutes les questions posées. Il nous a assuré de sa disponibilité pour nous accompagner.

José, combien de salariés de la Fédération APAJH ont-ils suivi cette formation ?

La formation a été réalisée par la Direction des Services de Probation et d'Insertion Professionnelle de Paris. Sur l'île de France, 6 personnes ont été formées pour être tuteur de TIG.

Pouvez-vous nous expliquer le procédé pour accueillir un ou une TIG ?

José : La Fédération a signé un accord partenarial qui permet à l'ensemble des établissements en gestion nationale et des établissements des Associations départementales APAJH de devenir structures d'accueil. Cette convention simplifie les démarches. Il suffit de s'adresser à la DSPIP du département et l'agrément est simplifié et rapide.

Cathy : Les conseillers pénitentiaires d'insertion de probation du SPIP de Paris me contactent pour me demander si c'est possible d'accueillir une personne. Je prends ensuite rendez-vous avec la personne concernée pour faire un point ensemble, et savoir si nous sommes en phase. Si c'est le cas, j'établis un planning en fonction des disponibilités de la personne qui peut avoir d'autres engagements (école, emploi...), du nombre d'heures à effectuer et du délai imparti. Ensuite, avec mes collègues des Services Généraux, nous lui présentons l'APAJH, le handicap et les missions à effectuer. Max et Aziz encadrent la personne tout au long de son « stage », et leur engagement est important dans la réussite de notre mission.

Enfin, si vous pouviez résumer cette expérience en un mot ?

José : Gagnant-gagnant ! Une belle et riche expérience humaine, au service de la prévention de la récidive.

Cathy : Une expérience enrichissante et humaine.

*ÉVÉNEMENT

Des Trophées APAJH qui lancent une année Sport !

Le 24 novembre 2023, la 18^e édition des Trophées APAJH a eu lieu dans une salle du Carrousel du Louvre comble. Quatre trophées ont été remis à des lauréats récompensés pour leurs initiatives qui permettent l'accès à la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. Tout cela, lors d'une cérémonie rythmée par les performances exceptionnelles d'artistes et sportifs sur scène, et en présence d'un parrain en or, Trésor Makunda.



1400
SPECTATEURS

Top départ pour Paris 2024 !

Cette 18^e édition était placée sous le signe du sport pour tous, faisant écho aux Jeux de Paris 2024 qui auront lieu dans moins d'un an et aux combats de l'APAJH pour la pratique du sport par tous. Une cérémonie, qui depuis 2005 est un grand moment de fête, de partage et d'engagement militant.

Fadila Khattabi, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Solidarités et des Familles, chargée des Personnes Handicapées, était présente pour souligner l'importance de cette soirée dans l'agenda du handicap et pour faire avancer le droit, partout en France.

Les Trophées APAJH 2023 étaient résolument sportifs avec la présentation de trois sports sensationnels et renversants qui ont émerveillé les 1 400 spectateurs présents :

- Du BMX avec le groupe XSPORTS
- Du Breakdance avec Timothée Andriamanantena et Noé Sobesky
- Du Basket acrobatique avec le groupe Les Barjots Dunkers

Les quatre lauréats des Trophées APAJH 2023 !

— Trophée Ville Citoyenne et Service Public

- L'**Association Zicomatic** (Savoie), a créé un café associatif, culturel et inclusif, nommé «Le Cozicafé», accessible à tous, au cœur de la commune.

— Trophée Ecole et Culture

- L'**Association des Effets Secondaires** (Indre-et-Loire) veut rendre accessibles toutes les productions aussi bien artistiques que scientifiques. Elle a créé deux galeries accessibles à un public atypique, parfois sensible, grâce à des aménagements (casque, tipi, pictogrammes...)

Trophée Entreprise Citoyenne

- **Virtual e-Motion** (Pyrénées-Orientales) a confectionné le SiViMooV, un simulateur de mouvements dynamiques accessible aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap (vidéo à 360°, environnement immersif possible grâce à des effets 4D, air, odeurs, ...).

Trophée Sport

- **Touch2See** (Haute-Garonne) a créé une tablette tactile pour rendre tous les matchs du monde accessibles au public malvoyant (audiodescription générée automatiquement, en direct et sans latence).

enflammé la scène des Trophées APAJH avec ses morceaux « Andalouse », « Gitano » et « Les yeux de la mama ».

Quatre troupes APAJH ont pris place sur la scène du Carrousel du Louvre, où le sport était maître de leur prestation : des chorégraphies diverses avec l'**IME Les Sapins** (Ardennes) pour « La naissance d'une étoile », l'**EANM de Saissac** (Aude) et l'**EAM de Bailleul-sur-Thérain** (Oise) et du chant avec **Ze Groupe** (Val-De-Marne).

Sans oublier **Alex Goude**, véritable arbitre de cette soirée, **Trésor Makunda**, un athlète qui a remporté de nombreuses médailles et qui défendra les couleurs de la France aux Jeux Paralympiques de 2024, et les **Charly's Angel** qui ont animé et rythmé la cérémonie. *

Et aussi, une soirée sportive et de fête !

Comme chaque année, la cérémonie des Trophées APAJH est l'occasion de mêler les talents sur scène et dans la salle, pour créer une ambiance sans pareille. Cette année, des artistes connus de tous étaient aux côtés de l'APAJH : **Victoria Sio**, qui a donné le coup d'envoi des prestations artistiques et qui est descendue de scène pour être au plus proche du public, **Julie Piétri** qui a conquis le public avec une chanson de Jimmy Cliff et surtout avec son tube « Ève lève-toi » et enfin, pour clôturer cette soirée en beauté, **Kendji Girac** qui a

CÉRÉMONIE
à retrouver
en intégralité



Les Global Games 2023, une fête mondiale du sport adapté

Du 4 au 10 juin 2023, les 6^e Global Games se sont déroulés à Vichy (Allier). Les Virtus Global Games, c'est la compétition la plus importante pour les sportifs de haut niveau avec des handicaps mentaux et cognitifs (Trisomie 21, TSA...).

Plus de 1 000 sportifs de haut niveau et 400 accompagnants en provenance de 80 nations différentes ont participé à cet événement. Cette compétition qui

correspond à 15 championnats du Monde en une semaine, a mobilisé plus de 400 bénévoles, juges et officiels de toute la France.

Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAH, était invité par la Fédération Française de Sport Adapté aux côtés des athlètes français. Il a remis de nombreuses médailles dans différentes catégories. *

NOUVELLE DYNAMIQUE GESTIONNAIRE

AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Face aux changements sociétaux, le secteur médico-social se réinvente et de nombreuses démarches d'évolutions organisationnelles voient le jour, notamment en ce qui concerne l'organisation en dispositifs ou de nouveaux modes de travail plus transversaux.

La Fédération accompagne ces évolutions nécessaires pour les personnes en situation de handicap, leurs proches, et les professionnels.



* ORGANISATION

Jean-Christian Sovrano, nouveau directeur général

Le 1^{er} septembre 2023, Jean-Christian Sovrano a pris les rênes de la direction générale.

Jean-Christian Sovrano a su développer une solide expertise et une connaissance fine du monde institutionnel. Son parcours au sein de l'Économie Sociale et Solidaire et ses nombreuses expériences au sein du secteur sanitaire et du secteur médico-social lui permettent de porter haut le projet de la Fédération APAJH en lien fort avec le Conseil d'administration et son président.

Une arrivée dont l'un des objectifs est de consolider la nouvelle dynamique pour la Fédération en tant que gestionnaire d'établissements et services.

Organisation » initié fin 2022, Jean-Christian Sovrano a pour mission la mise en œuvre de la nouvelle organisation gestionnaire selon 3 axes : Proximité - Agilité - Circuits de décisions raccourcis. *

* **Je mesure l'importance de mettre en place une gestion plus moderne favorisant l'innovation, le pouvoir d'agir des directions et des professionnels pour un accompagnement qui réponde aux attentes et besoins des jeunes et adultes en situation de handicap accompagnés par les structures et services gérés directement par la Fédération APAJH, ainsi que leurs proches aidants.**



2011-2016
DIRECTEUR ADJOINT
DU PÔLE MÉDICO-SOCIAL
DE L'ARS ÎLE-DE-FRANCE

2016-2018
DIRECTEUR DE L'OFFRE
DE SOINS, MÉDICO-SOCIALE
ET DE PREMIER RECOURS
DE LA MGEN

2018-2022
DIRECTEUR DE L'AUTONOMIE,
DE LA COORDINATION DES
PARCOURS DE VIE DE LA FEHAP

Avec la poursuite du projet « Cap



PROXIMITÉ

AGILITÉ

**CIRCUITS
DE DÉCISIONS
RACCOURCIS**

* **CAP ORGANISATION**

RATIONALISER LA CHAÎNE DE DÉCISION ET GARANTIR UN BON ÉCHANGE D'INFORMATION

Lancée en octobre 2022, la première phase de notre réflexion « Cap Organisation » s'est achevée le 21 juin 2023 par la présentation d'un important point d'étape au Conseil d'Administration de la Fédération. Pendant 6 mois, les échanges en ateliers et l'élaboration de plusieurs projections organisationnelles par les membres du comité de pilotage ont permis de poser la première pierre de notre prochaine organisation gestionnaire.

Ces premiers choix sont renforcés par une seconde phase, celle de la cartographie de tous ses macroprocessus et processus déclinés jusqu'à l'activité.

Un nouveau modèle organisationnel doit permettre de tirer parti des changements et opportunités en impliquant tous les niveaux de la chaîne de valeur : siège, territoires et établissements ou services.

Une nécessaire co-construction

Des échanges autour de 21 processus incluant des collaborateurs à chaque niveau (siège, territoires et établissements) vont permettre de construire l'organisation cible sur chaque processus, et ainsi prendre en compte l'ensemble des enjeux opérationnels de la Fédération. *

* **SÉMINAIRE**

PENSER PLUS TRANSVERSAL

Du 28 au 30 novembre s'est tenu le séminaire annuel des directrices et directeurs, dans la ville du Mans pour cette édition 2023. La nouvelle organisation gestionnaire de la Fédération APAJH et sa mise au service de l'intelligence collective étaient au cœur des échanges menés avec l'équipe de direction de l'APAJH départementale.

Une réflexion qui passe aussi par une nouvelle forme de management appelé « transversal ». Les bénéfices du management transversal sont nombreux : amélioration de la collaboration, flexibilité, innovation grâce à la diversité des perspectives, meilleure communication interne, engagement des collaborateurs, optimisation des ressources... Une approche moderne et agile qui permet aux entreprises de mieux s'adapter à un environnement en constante évolution et de maximiser leur efficacité. C'est l'ambition de la Fédération APAJH ! *



Qu'est-ce que le management transversal ? Une approche organisationnelle dans laquelle la coordination et la collaboration se font à travers les différentes entités fonctionnelles d'une organisation. Contrairement au management traditionnel, le management transversal implique la collaboration entre des individus appartenant à différentes équipes et différents niveaux hiérarchiques afin de favoriser l'agilité.

* ALPES-MARITIMES - INDRE-ET-LOIRE - VAL-DE-MARNE

De nouvelles structures rejoignent la Fédération gestionnaire

Après plusieurs mois de rapprochement, 27 établissements et services de trois associations départementales ont rejoint officiellement les structures gérées directement par la Fédération APAJH. Un transfert de gestion au premier janvier 2023 après des mois de collaboration étroite entre chacune des associations et la Fédération APAJH, qui s'inscrit dans la volonté commune d'un accompagnement au plus proche des besoins et attentes des personnes en situation de handicap.

« Depuis sa création en 1962, l'APAJH est composée de nombreuses associations sur différents départements, qui sont indépendantes juridiquement et dans leur gestion. Par ailleurs, une association APAJH peut être militante, et aussi gestionnaire d'établissements et services. Dans l'histoire riche et longue de six décennies de l'APAJH, et de la société française, des opportunités de créer des structures ont émergé sur les différents territoires, et ainsi des associations APAJH ont remporté des appels à projets et sont devenues gestionnaires d'établissements. », rappelle Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

Un historique qui se heurte parfois à des difficultés, ou à des obstacles. « Personne

ne va le nier, la crise du Covid a eu, parmi d'autres nombreuses conséquences, une crise des vocations y compris chez les bénévoles. Ainsi, certaines associations gestionnaires se retrouvent dans des difficultés de recrutement, de gestion ou toute autre responsabilité qui incombe à un organisme gestionnaire. Or l'APAJH est aussi une Fédération depuis 1976, y compris présente pour accompagner les associations fédérées, apporter une expertise et dynamique nationale nécessaire à une gestion éclairée. Parfois, et c'est le cas aujourd'hui, une association via son Conseil d'administration nous fait part de son souhait de cesser d'être gestionnaire. C'est alors de notre responsabilité de l'accompagner dans ce processus. Chaque histoire associative est singulière et il est de notre devoir de

27 STRUCTURES
EN GESTION
NATIONALE
REJOIGNENT
LA GESTION
DIRECTE PAR
LA FÉDÉRATION



permettre une transition vers la gestion fédérale quand cela est souhaité par le Conseil d'administration d'une association APAJH. »

Faire vivre les valeurs partagées et poursuivre le travail engagé sans aucune rupture

Une attention particulière est mise sur le fait que tout transfert d'agrément des associations départementales vers la Fédération n'entraîne pas de rupture, tant pour les personnes en situation de handicap et leurs proches que pour les professionnels qui les accompagnent dans les structures.

« Il était évidemment essentiel pour nous qu'un tel changement se fasse dans la plus grande transparence, confiance et continuité possible pour tous ceux qui sont impliqués, les personnes en situation de handicap en premier lieu, et aussi leurs familles à informer et rassurer, tout comme les professionnels qui sont mobilisés dans les structures » poursuit Jean-Louis Garcia « Aussi, si le gestionnaire change, il n'y aura ni rupture d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap, ni plan social. La force de l'APAJH, c'est justement l'interdisciplinarité : la complémentarité et l'addition des compétences de tous, au plus proche des besoins et attentes des personnes en situation de handicap. Alors, ensemble nous allons apprendre, partager nos expertises, et surtout porter haut les valeurs de notre mouvement. »

Le nécessaire travail en commun avec les militants bénévoles des associations

Ne plus gérer en direct ne signifie pas ne plus faire partie de la vie des structures. Ici et là, année après année, les militants APAJH ont bataillé pour l'ouverture d'une structure et permettre un accompagnement correspondant aux besoins et attentes des jeunes et adultes en

Une organisation en fédération appelle à une composition à la fois locale et nationale. L'un ne va jamais sans l'autre et aucune facette n'est prépondérante sur l'autre. C'est ce qui fait la force du mouvement APAJH auprès des pouvoirs publics. Cela pousse sans cesse à l'innovation en fonction des réalités sur chaque territoire.

situation de handicap dans leur département. Ce rôle ne disparaît aucunement : ne plus être en gestion directe n'enlève pas la dimension d'accompagnement des bénévoles APAJH et de leur participation à la vie des établissements et services.

« Par exemple, en Seine-Maritime, l'association APAJH ne gère plus mais quel dynamisme et travail de terrain pour porter les plaidoyers de l'association auprès des partenaires institutionnels départementaux ! La force de l'APAJH réside dans la capacité de ses militants bénévoles de continuer à rencontrer les familles, être leur relais et porter l'innovation sociale qu'un mouvement national impulse. », précise Michel Miklarz, secrétaire général de la Fédération et président de l'APAJH de l'Eure. *

* **Le fait d'appartenir à une organisation plus importante, les moyens seront plus importants, et les réponses encore plus pertinentes.**

Eric Baumié
Président de l'APAJH du Val-de-Marne

APAJH ALPES-MARITIMES

PRÉSIDENTE
OLGA TORELLI

APAJH INDRE-ET-LOIRE

PRÉSIDENT
JACQUES BIRINGER

APAJH VAL-DE-MARNE

PRÉSIDENT
ERIC BAUMIÉ

* **UNE PREMIÈRE NATIONALE SE CONCRÉTISE À MAYOTTE**

Création à Mayotte de la première Plateforme d'Entraide pour l'Autonomie en France

Mobilisée depuis de longues années dans un partenariat de confiance, l'Agence Régionale de Santé de Mayotte et la Fédération APAJH ont signé le 31 janvier 2023 une convention-cadre pour la création d'un dispositif innovant en France : la Plateforme d'Entraide pour l'Autonomie.

Une dynamique conjointe Fédération APAJH et ARS de Mayotte a permis la création de dix dispositifs APAJH en cinq ans, à la fois à destination des enfants et adolescents, et des adultes en situation de handicap, toujours au plus proche des besoins et attentes de chacun, quitte à aller au-delà du cadre classique, afin de développer des solutions innovantes et inédites en France.

Une réponse et un accompagnement personnalisé en fonction de chaque situation

La Plateforme d'Entraide pour l'Autonomie apporte une réponse à toute personne en situation de handicap, personne âgée ou aidant en recherche d'appui pour réaliser concrètement son projet. Elle permettra également de construire, en lien avec les acteurs du territoire, une solution concrète pour les personnes sans solution, avec une réponse inadaptée ou en risque de rupture de parcours.

Elle revêt aussi un rôle de vigie, d'observatoire pour identifier et recenser les personnes en situation de handicap et avançant en âge qui échappent aux circuits traditionnels.

Au-delà du handicap, accompagner l'autonomie et non la dépendance

La spécificité de cette plateforme ? En France, il s'agit de la première à avoir un périmètre d'intervention si étendu, s'adressant et accompagnant à la fois les personnes en situation de handicap, les personnes avançant en âge et les aidants, pour être une plateforme facilitatrice et



créatrice de solutions territoriales, en complément des dispositifs de droit commun et du médico-social existants. Son fonctionnement, basé sur l'aller vers, lui permet d'être réactive et agile.

Anticiper les ruptures de parcours, c'est aussi accompagner les aidants

Le parcours de vie se bâtit également autour des aidants, qui sont des acteurs à part entière de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap et/ou avançant en âge.

L'équipe de la Plateforme d'Entraide pour l'Autonomie disposera d'une équipe pour s'adresser également aux aidants pour les soutenir dans leurs démarches, proposer des actions directes (information, sensibilisation, guidance parentale, groupes de paroles, pair-aidance) et permettre du temps de répit. *

Une année d'inaugurations à Mayotte



Le 27 janvier, Jean-Louis Garcia, président de l'APAJH, était l'invité de la **matinale de KWEZI TV** pour parler de la future Plateforme d'Entraide pour l'Autonomie

Le 31 janvier, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et **Olivier Brahic**, directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte ont signé une convention pour la création de la Plateforme d'Entraide pour l'Autonomie à Mayotte, le premier dispositif en France à accompagner les personnes en situation de handicap, les personnes avançant en âge et les aidants.



Le 3 février, Jean-Louis Garcia était l'invité du 7/9 de **Vivre FM** suite à la signature de la convention.

Le 9 octobre, la **Plateforme Autisme Troubles du neuro-développement** était inaugurée, une structure portée conjointement avec Autisme Mayotte et Mlezi Maore.



mayotte **1**



mayotte **1**

Le 11 octobre, le président de l'APAJH était invité du 19h de Mayotte la 1ère pour évoquer l'accompagnement des aidants



Vanessa Durut

Monitrice d'atelier à l'ESAT Georges Lapierre de Taverny.

Laurent Sallé

Responsable du Pôle Habitat-Emploi pour la Direction
Recherches, Développement et Qualité

L'EXIGENCE DE LA RESTAURATION EN MODE ÉVÉNEMENTIEL. PARI GAGNÉ !

Venus des quatre coins de la France, dix travailleurs d'ESAT APAJH ont vécu une expérience unique du 22 mai au 11 juin 2023, en devenant commis de cuisine pour les équipes Sodexo, partenaire du projet, pendant le célèbre tournoi de tennis à Roland-Garros (Paris 16^{ème}) sur terre battue.

Durant trois semaines, il s'agissait d'un véritable défi à relever pour Jessica, Cylia, Maciré, Stéphane, Francisco, Gérald, Fabrice, Gaëtan, Corentin et Beaguy. Défi réussi pour tous !

Lorsque l'opportunité s'est présentée dans le cadre du partenariat de la Fédération APAJH avec Sodexo Live, les travailleurs n'ont pas hésité à la saisir. « Quand on m'a proposé je me suis dit que ça pourrait être l'occasion de tenter une nouvelle expérience » nous confie Corentin et Stéphane va plus loin : « c'était un privilège de travailler à Roland-Garros ».

✱ **Départ à l'aube pour être à leur poste de travail à 7h, prêts à remplir leurs missions du jour. Assemblage des sandwiches, déballage, cuisson et mise en présentoir : les travailleurs étaient répartis en équipes sur trois sites différents.**

Coordnatrice sur place, Vanessa a accompagné les travailleurs au cours de leur expérience : « *Ma mission était de faire le lien entre les managers Sodexo et les responsables APAJH et de m'assurer du bon déroulement de la mission des travailleurs. J'ai trouvé l'équipe très sympathique et dynamique, et on a eu de très bons retours par les managers et les chefs de production.* »

« *Après un test grandeur nature très réussi, l'équipe APAJH se projette vers Paris 2024 et la poursuite du partenariat dans les cuisines et restaurants éphémères des Jeux Olympiques et Paralympiques. Encore une belle aventure professionnelle à vivre pour 70 travailleurs d'ESAT ou salariés venant des Entreprises Adaptées du mouvement APAJH* », explique Laurent Sallé, le pilote du projet.

✱ LE RÉCIT DE



UNE PARTIE DE
L'ÉQUIPE DES
CUISINIERS APAJH
ET LEURS
ACCOMPAGNATEURS



RETOUR D'EXPÉRIENCE
DE LA TEAM
RESTAURATION !



PARTOUT SOLIDAIRES

Par ici l'excellence ! José Perreira, lauréat d'un concours de cuisine



Nous étions très nombreux à soutenir José Perreira, accompagné à l'ESAT APAJH Georges Lapierre à Taverny (Val-d'Oise). Il travaille au sein de l'atelier Cuisine. Il s'est lancé un véritable challenge, participer à un concours de cuisine ouvert aux professionnels.

En finale, le 15 novembre, il a remporté la première place du concours Toque Verte face à deux professionnels de la restauration. Félicitations à José pour cette victoire, ainsi qu'à l'équipe de l'ESAT pour avoir rendu cela possible ! *

Fédération APAJH
34 610 abonnés
4 mois • Modifié •

#Emploi #SEEPH2023
Concours de cuisine Groupe Cercle Vert ! Réaliser un plat végétarien à partir d'un produit obligatoire et un dessert à partir d'un produit imposé, en 2h de temps.
👏 Bravo à José qui représentera la Fédération APAJH en finale ainsi qu'à l'équipe de l'ESAT #GeorgesLapierre à Taverny ! José sera le seul travailleur d'ESAT face à des chefs de cuisine 🍴🍴
#CatherineMacquart

Tous derrière José !

CONCOURS
TROPHÉE
TOQUE VERTE
15 NOVEMBRE 2023

479 LIKES
SUR LINKEDIN

37
REPUBLICATIONS

* ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Dire qui nous sommes et attirer tous les talents !

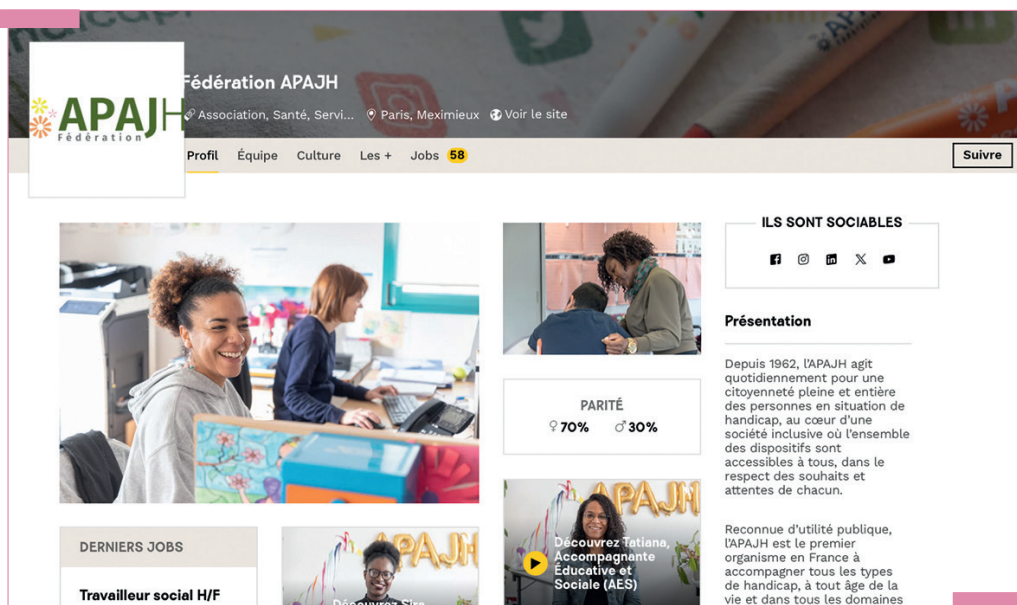
Depuis juin 2023, la Fédération APAJH, en tant qu'employeur du sanitaire, social et médico-social est présente sur la plateforme Welcome To The Jungle. Cette vitrine de présentation et d'offres d'emploi nous permet d'accroître notre notoriété et notre attractivité auprès des futurs collaborateurs, tous métiers confondus.

Le recrutement est un enjeu fort du développement de notre mouvement APAJH. Plusieurs centaines d'offres d'emploi sont ouvertes sur l'ensemble des structures, qu'elles soient gérées directement par la Fédération ou par des associations présentes partout en France métropolitaine et Outre-mer.

La crise sanitaire Covid, l'affirmation d'un équilibre vie professionnelle-vie personnelle réel, la valorisation salariale au sein du secteur, ou encore la généralisation du télétravail lorsque les missions le permettent, montrent que le monde du travail connaît des évolutions importantes que le médico-social ne peut négliger. Dans ce contexte, il est essentiel de tester de nouveaux supports de communication afin de nous rendre plus visible et plus attrayant en tant qu'employeur !

« L'accompagnement des jeunes et adultes en situation de handicap ainsi que le soutien ou l'orientation des familles nécessitent des salariés formés et désireux de rejoindre l'économie sociale et solidaire. Avec plus de 645 embauches en CDI réalisées en 2023 pour le seul compte de la Fédération en tant qu'employeur direct, le recrutement est un enjeu stratégique. En entretien, les candidats expriment de nouvelles attentes que nous devons entendre » explique Elyette Richard, directrice des ressources humaines de la Fédération APAJH. *

DÉCOUVRIR
Welcome To
The Jungle



Nous recrutons

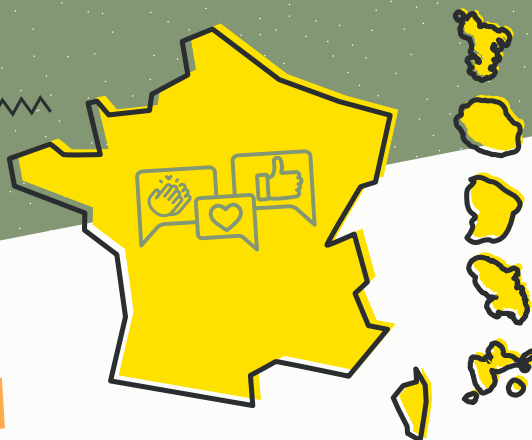
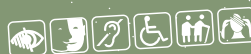
Rejoignez les équipes APAJH !

Votre métier a réellement du sens pour nous tous

Venez rejoindre un mouvement citoyen qui accompagne plus de 32 000 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap sur plus de 700 sites.

En CDI, en CDD ou en alternance, plus de 100 métiers

Infirmier • Infirmière • Éducatrice Spécialisée
Éducateur Spécialisé • Directrice ou directeur de structure • Moniteur d'atelier • Monitrice d'atelier
Comptable • Chargé ou chargée de Ressources Humaines • Médecin • Surveillant ou Surveillante de Nuit • Responsable Administratif
Kinésithérapeute • Accompagnant Éducatif et Social • Accompagnante Éducative et Sociale
Psychologue • Cuisinier • Cuisinière
Animatrice ou animateur de Séjours vacances
Responsable Qualité Sécurité et Environnement
Ergothérapeute ...



Qui sommes-nous ?

Une association citoyenne
« tout handicap et tout âge de la vie ».

Un acteur de l'économie sociale
et solidaire.

Les militants bénévoles et professionnels
APAJH sont présents partout
en France métropolitaine et outre-mer.



Animation de 4 minutes @



 @federation.apajh  @APAJH  Fédération APAJH  federation_apajh



+ d'infos et toutes nos offres d'emploi sur

www.apajh.org

En avril, la Fédération APAJH a lancé une campagne «Votre métier a réellement du sens pour nous tous»

Cette accroche s'est déclinée sur les réseaux sociaux de la Fédération avec un relai fort par les associations APAJH. L'objectif était d'annoncer le recrutement massif pour plus de 100 métiers différents de l'économie sociale et solidaire, et éclairer sur les missions militantes ainsi que sur l'engagement de l'APAJH.

* FORMER, INFORMER ET FAIRE SE RENCONTRER



« IMPACT! » Un premier rendez-vous dédié aux managers de proximité

Au sein des établissements et services en gestion directe, ce sont plus de 5 000 professionnels qui œuvrent au quotidien à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Parmi eux, les managers de proximité qui participent pleinement à une société plus inclusive, partout en France. Ils étaient réunis lors de trois sessions de séminaire « IMPACT ! ».

Les journées « IMPACT » ont été pensées dans le cadre de la dynamique de la Fédération APAJH pour accompagner l'évolution de l'offre dans les établissements, partout en France. Des ateliers collaboratifs pour aborder différents thèmes qui nourrissent l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des temps d'échanges entre pairs ont été proposés.

Trois sessions de deux jours de formation ont été organisées, en novembre, en direction des managers de proximité et des cadres intermédiaires (direction adjointe, chef de service, chef d'atelier, coordinateur de parcours, responsables des fonctions support des pôles administratifs territoriaux).

Donner l'impulsion

Jusqu'à 80 participants par session ont pu construire leur programme parmi un menu proposé par le groupe projet dédié à l'événement piloté par la direction Recherche, Qualité et Développement.

Au programme, des ateliers interactifs au choix

- >> Autodétermination, management et organisation
- >> Coordination de parcours
- >> Organisation en plateforme

>> Assistant au projet et parcours de vie de la personne

>> Management et évolution de l'offre

Onze intervenants extérieurs ont animé les ateliers notamment le comité franco-qubécois pour l'inclusion et la participation sociale, le cabinet de formation Résiliences, le Collectif France pour l'Appui à la Demande, l'Agence Nationale Appui à la Performance (ANAP). Plusieurs collaborateurs sur les territoires ont co-animé les ateliers avec les intervenants extérieurs : ils étaient neuf intervenants pairs, là pour partager leur expérience. *

3 SESSIONS
DE DEUX JOURS

218 MANAGERS
DE PROXIMITÉ
PARTICIPANTS

**TOUS LES
TERRITOIRES**
APAJH
REPRÉSENTÉS

11 INTERVENANTS
EXTÉRIEURS

QU'EN DISENT LES PARTICIPANTS ?

Ecouter le podcast
« Ensemble, on fait le point »





* **JEU DE SOCIÉTÉ APAJH - ACCESSIBILITÉ**

FALC Quiz, le jeu pour s'initier à la méthode « Facile À Lire et à Comprendre »

La méthode FALC vise à traduire un langage classique en un langage compréhensible par tous. Un certain nombre de règles s'appliquent pour réaliser cette traduction et simplifier ainsi l'information. Et quoi de mieux qu'un jeu pour les découvrir ! C'est l'ambition de FALC Quiz, un jeu de plateau conçu pour apprendre les règles du FALC.

A la manière du *Trivial Pursuit*, l'objectif est d'arriver en premier au centre du plateau. Pour cela, deux à huit joueurs doivent répondre correctement à des questions afin de progresser sur le chemin de la victoire. Par exemple : comment traduire l'expression « le cœur sur la main » en FALC ? Et pour pimenter le jeu il existe également des cartes bonus, malus et mémo qui donnent un vrai coup de pouce... ou pas !

Agostinho de Carvalho, coordinateur des activités de plateforme et référent terrain

à l'EANM* de Chaumont, est à l'initiative de ce jeu : « Nous avons travaillé plus d'un an dessus puis il a été essayé par des professionnels et des personnes accompagnées. Nous avons constaté un réel intérêt de leur part car c'est conçu de manière ludique ».

Sa commercialisation permettra de poursuivre la promotion de la communication accessible auprès du plus grand nombre. *

* Etablissement d'Accueil Non Médicalisé

**DÉCOUVRIR LES
PRESTATIONS**
de traduction en FALC



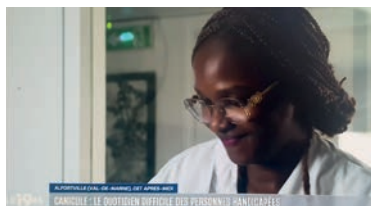
* RECONNAISSANCE ET VISIBILITÉ

Dans les médias

#24 AOÛT



La MAS Robert Séguy (Alfortville - Val-de-Marne) était au cœur d'un reportage lors du 19h45 de M6 Info. Le sujet ? Le quotidien et l'accompagnement des personnes en situation de handicap durant la canicule. *



#28 AOÛT



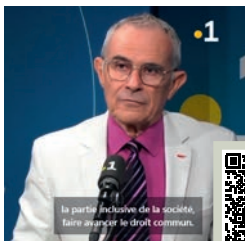
A un an des Jeux Paralympiques Paris 2024, Jean-Louis Garcia, a fait le point sur l'accessibilité de Paris pour L'Express. *



#10 NOVEMBRE



Suite à sa participation à la journée de concertation dans le cadre du Conseil National de la Refondation Handicap à La Réunion, Jean-Louis Garcia était l'invité de la matinale de Philippe Dornier sur Réunion la 1ère *



Prix Com Ent' 2023 Or (catégorie édition) pour le livre des 60 ans de l'APAJH « De l'utopie à la réalité »
Prix Top Com Argent 2023 pour la catégorie *Livre*.

ÉTÉ 2023

Face au drame, continuer à se mobiliser pour le droit aux vacances

Le 9 août, un incendie dans le lieu d'un séjour accompagné a causé la mort de 11 personnes, 10 personnes en situation de handicap et un encadrant. Un drame en plein été, alors que ces personnes profitaient de leur droit aux vacances, l'un des combats historiques de l'APAJH, rappelé par le président de l'APAJH.





* MÉDIAS ET SOCIÉTÉ

La question de « l'après »

Que deviendront mes enfants après ma mort ? Une question que certains parents peuvent se poser parfois, un sujet qui peut angoisser ces derniers. Mais pour les parents d'adultes en situation de handicap, c'est une question permanente et obsédante surtout lorsque l'on vieillit et que l'on perd soi-même en autonomie... C'est le sujet que l'émission « Un monde en docs » de la chaîne Public Sénat a proposé en février 2023.

Le jeudi 9 février, Eric Baumié, administrateur national de la Fédération APAJH et président de l'APAJH du Val-de-Marne a participé à l'enregistrement de l'émission afin de participer au débat. Il était aux côtés de Marie-Anne Montchamp, directrice générale de l'OCIRP et ancienne Secrétaire d'État, Cathy Apourceau-Poly, sénatrice (PCF) des Hauts-de-France et membre de la commission des Affaires sociales, et Emmanuel Bonneau, directeur général de l'association HandiEspoir.

Ce débat a enrichi et poussé la réflexion après le documentaire « Mon enfant après moi », qui présente un établissement qui accueille des parents avançant en âge et leurs enfants en situation de handicap. En effet, la question de « l'après » est importante quand les parents sont aussi les aidants de leur enfant, et qu'ils se retrouvent eux-mêmes en perte d'autonomie. *

* **Il y a des parents qui ont du mal à voir leur enfant prendre de l'autonomie. Ils entretiennent une forme de dépendance de façon complètement inconsciente .**
reconnait Eric Baumié



* SERVICE « VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE »

Accompagner et apporter un soutien aux associations fédérées

L'équipe dont c'est la mission veille à transmettre les informations, réflexions, positions et décisions prises par la Fédération. Elle accompagne les élus fédéraux dans la réflexion politique et stratégique et aide à la mise en œuvre de leurs actions.

Elle assure le lien avec les associations fédérées et affiliées et leurs adhérents. En relation avec les services du siège, elle permet d'améliorer, renforcer et développer les prestations de services en direction du réseau fédéral.

En cas de besoin, elle accompagne les associations fédérées dans les domaines de la gestion, la conduite des projets et la réalisation des actions.

Le service a la charge de l'organisation de réunions statutaires tel que le bureau fédéral, le conseil d'administration, les conseils de région, les assemblées générales et est chargé de l'organisation d'événements et de manifestations : Conférences de territoires, Journée des présidentes et présidents, formation des militants, et Congrès. Ces événements rassemblent militants, professionnels, personnes en situation de handicap, familles, adhérents... pour réfléchir collectivement à des sujets majeurs pour les personnes en situation de handicap et les proches aidants.

Le service gère les subventions nationales et les agréments en direction du réseau APAJH dans le cadre de l'Éducation nationale et pour la représentation des élus et ceux spécifiques à l'organisation des séjours adaptés au Service Accompagnement-Loisirs. *

Deux journées des présidentes et présidents des associations

Le **14 janvier et le 28 avril 2023** se sont tenues les Journées dédiées aux échanges directs entre la présidence des associations du mouvement APAJH et les membres du Bureau fédéral. En vue du Congrès APAJH portant sur l'autodétermination, la rencontre d'avril a permis de présenter les travaux en ateliers qui se sont déroulés sur ce thème lors des Conférences de territoires 2023.

Loïc Andrien enseignant-chercheur à l'Institut national supérieur formation et recherche-handicap et enseignements adaptés (INSHEA) a présenté la démarche de la Fédération APAJH de recherches-actions participatives.



Vidéo projetée le **28 avril**
« L'autodétermination, c'est quoi ? »



Les changements à la tête des associations APAJH en 2023

- » **APAJH Corrèze (19)**
Martine Barrade succède à Emilie Le Guen (présidence de 2015 à 2023).
- » **APAJH Dordogne (24)**
Patrick Hulois remplace Jean Marsac (présidence de 2015 à 2023).
- » **APAJH Haute-Garonne (31)**
Jean-Olivier Chapel succède à Daniel Tambareau (présidence de 2019 à 2023)
- » **APAJH Haute-Loire (43)**
Bernard Hantson remplace Christian Marrel (présidence de 1972 à 2023)
- » **APAJH Deux-Sèvres (79)**
Claudette Lonjout remplace Elsie Colas (présidence de 2010 à 2023)
- » **APAJH Vaucluse (84)**
Oscar Zandomenghi succède à Michel Roue (présidence de 2015 à 2023)
- » **APAJH Île de Mayotte (976)**
Kamaldine Attoumani succède à Bruno Bonnefoy (présidence de 2020 à 2023)

LE RÉCIT DE

Julien Neveu

Responsable du service juridique.

CONSEIL, FORMATION, VEILLE ET INFORMATION JURIDIQUE



**58
CONSULTATIONS
JURIDIQUES**
RÉALISÉES POUR
LES ASSOCIATIONS
FÉDÉRÉES

**7 SESSIONS
DE FORMATION**
EN DROIT
DU TRAVAIL

**SUIVI
CONTENTIEUX**
AUTANT QUE
NÉCESSAIRE

**VEILLE JURIDIQUE
SOCIALE**
QUOTIDIENNE

Quel périmètre pour le service juridique de la Fédération ?

« Le service juridique intervient sur un périmètre national et peut être sollicité sur toute question juridique. En tant que juriste, responsable de cette prestation, j'assure différentes missions notamment de conseil et d'accompagnement des structures au quotidien, de formation continue des professionnels et de veille juridique. »

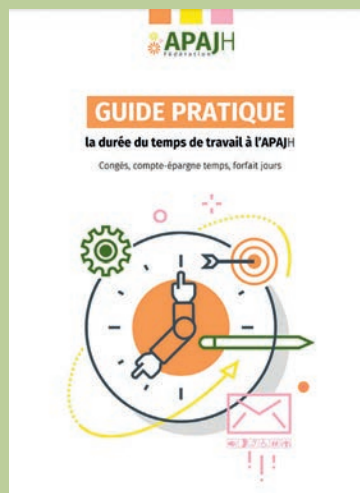
Être un support pour les territoires de directions du siège

« L'année 2023 a été marquée par un support accru aux projets portés par la Direction des ressources humaines. Ce soutien a notamment donné lieu à la participation au paramétrage du logiciel de gestion des temps Chronos.

Le guide d'application de l'accord d'entreprise relatif au temps de travail signé fin

septembre 2022, a été mis à jour tout au long de l'année 2023 au gré des situations remontées par le terrain, qui ont nécessité des analyses juridiques et des arbitrages opérationnels.

La mission relative aux contrats commerciaux, en progression constante dans l'activité du service juridique, est désormais parfaitement intégrée par les clients internes qui lui soumettent, pour certains établissements, systématiquement leurs projets »



* SERVICE HANDICAP ASSISTANCE

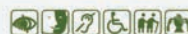
Handicap Assistance, des consultations juridiques personnalisées

Depuis 2002, Handicap Assistance est un service d'écoute, de conseils et d'orientation juridique.

Il s'adresse principalement à des personnes en situation de handicap et leurs familles, qu'elles soient membres du réseau APAJH ou non et des personnes concernées par le handicap à divers titres.

Le service réalise des actions diversifiées et des missions complémentaires toujours en lien avec les droits des personnes.

- » La mise à jour régulière et la création de fiches et dossiers thématiques sur le droit du handicap.
- » La création de nouvelles fiches sur la retraite des travailleurs en situation de handicap dans les ESAT et les ressources à l'âge de la retraite.
- » La participation à la création de la « mallette des militants » avec l'organisme de formation.
- » La participation aux travaux de mise en FALC de certains documents sur les droits des personnes en situation de handicap : fiches sur les cartes et sur certaines prestations.
- » La mise à jour du Guide pratique du handicap en lien avec les éditions Prat.
- » Les travaux de la commission compensation/ressources du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées. *



HANDICAP ASSISTANCE

Droits des personnes, aides financières et techniques, maintien à domicile, emploi et retraite des personnes en situation de handicap...

Par téléphone
au **01 44 10 81 50**
les lundis et jeudis
de 9h30 à 12h



En ligne, sur
www.apajh.org

**Un service APAJH
en ligne gratuit**

**583
CONSULTATIONS
JURIDIQUES
PERSONNALISÉES**

(+99 PAR RAPPORT À 2022)

93,11 %
DES PERSONNES
TROUVENT LE CONTENU
DES RÉPONSES PERTINENTES

**PRÈS DE 20% DES
DEMANDES CONCERNENT
LES ALLOCATIONS**

Anticiper et rassurer

Le service APAJH Prévoyance est destiné aux adhérents de l'APAJH.

Dans le cadre de sa mission principale qui est d'assurer un meilleur avenir financier aux bénéficiaires en situation de handicap, le service écoute et conseille les familles ainsi que ses partenaires en matière de prévoyance. Débuté dans les années 70, le service n'offre plus la possibilité de souscrire un contrat de prévoyance mais gère et assiste les assurés des contrats en cours.

Au décès, le service apporte son expertise et son soutien pour la mise en place de la rente, du capital ou accompagne pour le rachat d'un contrat d'assurance-vie. *

4 ACTIVITÉS

AU CŒUR DU SERVICE
PRÉVOYANCE

GESTION, CONTRÔLE, SUIVI

DE LA RÉGLEMENTATION,
CONSEILS

302 CONTRATS

DE PRÉVOYANCE GÉRÉS
AU 31/12/2023



* SERVICE ACCOMPAGNEMENT-LOISIRS

L'évasion pour tous avec les séjours adaptés !

Le service Accompagnement-Loisirs organise les vacances pour les enfants, les adolescents et adultes en situation de handicap. Des temps privilégiés de détente, d'enrichissement et de découverte hors du cadre habituel de vie.

Le service Accompagnement-Loisirs organise les vacances pour les enfants, les adolescents et adultes en situation de handicap. Des temps privilégiés de détente, d'enrichissement et de découverte hors du cadre habituel de vie.

parfois découvre l'univers des vacances adaptées avec bonheur, parfois des équipes expérimentées ont dû prendre le relai pour assurer une continuité dans les séjours. Le rythme très soutenu est la cause principale des départs (démission, période d'essai arrêtée).

» **Pratique inclusive** : Garantir l'accès aux loisirs pour tous, sans distinction, afin de favoriser la participation de chacun.

» **Accompagnement des familles** : Offrir des séjours de répit dédiés aux binômes aidant/aidé, créant ainsi des moments de détente et de renforcement des liens familiaux.

» **Adaptabilité, réactivité** : Assurer une approche proactive garantissant des expériences personnalisées et sécurisées en fonction des besoins spécifiques de chaque participant.

» **Expérimentation** : Le Service Accompagnement-Loisirs a été missionné pour accompagner les 10 travailleurs en situation de handicap de la « team restauration APAJH » (voir page 44). Cette mission couvrant la vie quotidienne et l'animation en dehors des heures de travail a permis d'étendre les services proposés par le service. Expérience à renouveler pour les Jeux de Paris.

Une année de tous les défis

Les difficultés persistantes de recrutement ont obligé le service à innover avec l'organisation d'un Job dating ou rencontre flash entre une entreprise qui embauche et des candidats. L'attractivité des missions d'accompagnement en séjours adaptés reste majeure. En 2023, l'équipe a embauché de nombreux animateurs sans expérience. Les nouvelles recrues ont

ECOUTER
le podcast
« job dating »



L'ensemble des structures APAJH a dû gérer un impact financier important résultant de l'inflation. Cela a été aussi le cas pour le service car l'augmentation du coût de la vie a directement affecté les dépenses liées aux séjours.

Le 9 août, une grande émotion a saisi le mouvement APAJH à la suite d'un dramatique incendie dans lequel 11 personnes sont décédées pendant un séjour pour personnes en situation de handicap en Alsace*.

Jean-Louis Garcia a rappelé son soutien et la solidarité de l'APAJH avec les victimes de ce drame, les familles touchées ainsi que les professionnels et militants bénévoles qui permettent l'organisation de séjours adaptés. *

Voir page 50 « médias »

*Séjour adapté non organisé par l'APAJH



33 SÉJOURS
RÉALISÉS

653
VACANCIERS

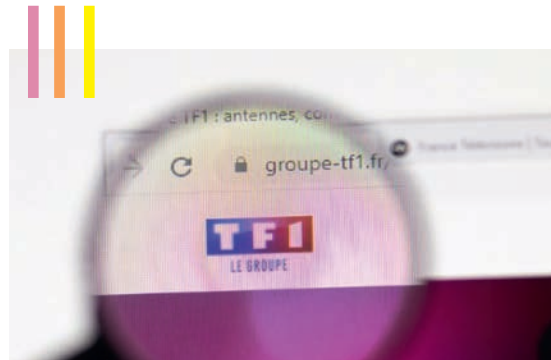
8372
JOURNÉES
« VACANCES »

418
SALARIÉS

3 SEMAINES
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR



La Fédération APAJH est dans le guide **Handitourisme 2023** proposé par le guide du Petit futé.



Les séjours adaptés de la Fédération APAJH sont désormais partagés dans le catalogue des prestations du **CSE** destinées aux salariés du groupe TF1.



Retour en vidéo

Le 20 juillet 2023, la caméra de « Partout Solidaires » est allée à la rencontre des vacanciers et de l'équipe d'animation du séjour APAJH de Bagard (Gard).



* ORGANISME DE FORMATION

Une offre de formations agile à l'écoute de ses publics

Après une année 2022 qui a permis de renouveler son projet pédagogique, l'organisme de formation 2023 a poursuivi sa démarche en requestionnant son organisation et son offre.

L'équipe a mis l'accent sur une communication interne et externe afin de promouvoir ses actions et compétences, et la création de partenariats fiables et pérennes.

En complément de ses missions d'ingénierie et d'organisation de formations, l'organisme de formation a déployé son ambition d'être un véritable partenaire soutenant de façon transversale les dispositifs d'inclusion, les projets territoriaux et nationaux, et les dispositifs d'accompagnement.

Cette année, 235 sessions de formations ont été assurées, dont 16 sessions réalisées à destination des personnes accompagnées, soit exclusivement, soit lors de sessions mixtes avec des professionnels sur la thématique de l'autodétermination.

En Haute-Marne, dans les structures havraises et dans bien d'autres, nous avons développé, grâce à la pertinence des structures APAJH et de nos formateurs-experts, des formats permettant de mixer les stagiaires. Cette mixité composée de personnes accompagnées et de professionnels a eu un impact singulier et positif pour tous. *

235
SESSIONS DE
FORMATION

2767
STAGIAIRES
FORMÉS

2020
STAGIAIRES ISSUS DES STRUCTURES
GÉRÉES PAR LA FÉDÉRATION
ET
516
DES ASSOCIATIONS APAJH

Handicap-formations.org

Dans une démarche de dématérialisation du catalogue, un site web et un compte LinkedIn dédié reprennent l'ensemble des offres de formation et relaie les actions phares mises en place.



LE RÉCIT DE



Sabrina Marzella

Responsable de l'organisme de formation.

UNE OUVERTURE AU-DELÀ DU RÉSEAU APAJH



8% des stagiaires formés en 2023 ne sont pas de l'APAJH. Qui sont-ils ?

Ils viennent d'horizons différents. Par exemple, l'organisme de formation a participé à 2 sessions de sensibilisation à destination d'élèves aspirants de la Police au sein de l'Ecole de Police de Nîmes avec les militants engagés de l'APAJH de l'Hérault. Ce sont plus de 500 personnes qui ont été informées des enjeux de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Des partenariats nationaux

Nous avons également participé à la concrétisation de la convention passée avec le ministère de la Justice. Nous avons étayé la communication des actions de formations à destination des professionnels des services pénitentiaires en co-construisant un visuel. Cette communication a pu être diffusée au sein des Directions interrégionale des services pénitentiaires (DISP). En novembre, la DISP de Toulouse a été le premier établissement à bénéficier de nos actions visant l'inclusion de tous.

Les partenariats se poursuivent avec les municipalités...

Il y a aussi notre cycle de formation avec la ville de Boissy-Saint-Léger sur la thématique « Accueillir un enfant en situation de handicap » à destination des ATSEM et personnels de direction et d'animation de centres de loisirs. Cette expérience étant une véritable réussite pour chacun, nous avons lancé une campagne marketing auprès de villes bénéficiant du label « ville amie des enfants ». Les retours que nous avons obtenus nous font espérer des retours positifs pour déployer cette formation auprès de collectivités territoriales en 2024.*

* Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles

* DIRECTION RECHERCHES DÉVELOPPEMENT QUALITÉ (DRDQ)

Amélioration continue, développement et innovation

L'APAJH est doté d'une direction Recherches Développement Qualité pour donner de l'ampleur, de l'expertise et de la prospective au combat militant. Elle offre un appui technique pour la définition de stratégies, promeut l'utilisation du numérique en santé, anime la démarche d'amélioration continue, accompagne le développement de l'offre sociale et médico-sociale et pilote des actions de recherches.

La direction a formalisé son projet de service en décembre 2022. Elle réalise quatre missions et cinq ensembles de prestations au service de la gouvernance militante fédérale, des associations adhérentes et des établissements en gestion nationale.

4 missions principales

- » Apporter un appui technique en soutien du plaidoyer politique et de la définition d'une stratégie d'adaptation aux attentes des personnes.
- » Promouvoir des accompagnements innovants et les usages du numérique en santé.
- » Animer la démarche d'amélioration continue de la qualité.
- » Accompagner le développement et l'évolution de l'offre médico-sociale.



LE PROJET
DE SERVICE

Des outils au service du réseau APAJH

Les responsables de pôle soutiennent les travaux des pôles d'actions et de réflexions (voir page 10), forment et conseillent, proposent une animation de réseaux et des échanges de pratiques, conçoivent des outils au service d'un accompagnement respectueux des droits des personnes. Le chargé de mission graphisme et accessibilité œuvre à la mise en

accessibilité de l'information produite par la Fédération. Un responsable est dédié au déploiement de l'activité en milieu pénitentiaire et des Travaux d'Intérêt Général (TIG).

Le déploiement du dossier usager informatisé (DUI)

L'équipe Mediateam du siège, les référents territoriaux dédiés et les formateurs internes Mediateam sont à pied d'œuvre pour déployer le dossier usager informatisé dans les établissements en gestion nationale. La Fédération pilote directement deux projets « ESMS Numérique » dans l'Hexagone et à Mayotte.

Une newsletter mensuelle destinée aux utilisateurs de Mediateam permet de garder le contact avec les utilisateurs et favorise leur formation sur le logiciel.

L'animation de l'équipe des RQSE

La responsable Qualité Sécurité Environnement nationale et la chargée de mission QSE animent l'équipe des RQSE des territoires. Ensemble, ils pilotent la démarche d'amélioration continue de la qualité, en soutien des directions d'établissements.

Le siège et les pôles territoriaux sont maintenus dans le processus de certification ISO 9001. Le périmètre de certification des structures en gestion nationale a, quant à lui, été réduit : seuls les ESAT et EA sont concernés par la certification. Cependant, les autres structures restent dans une démarche d'amélioration continue. *

4 SYSTÈMES D'INFORMATION PILOTÉS
(MÉDIATEAM, GPA, EXPRESSIONS, BLUEKANGO)

19 STRUCTURES ONT RÉALISÉ LEUR PREMIÈRE ÉVALUATION HAS*

48 STRUCTURES ONT DÉBUTÉ LEUR AUTO-ÉVALUATION EN 2023

22 PUBLICATIONS DE LA VEILLE BIMENSUELLE EN LIEN AVEC LA COMMUNICATION

159 NOUVEAUX FORMATEURS INTERNES MÉDIATEAM

9 GROUPES DE TRAVAIL INSTITUTIONNELS SUIVIS

14 TUTORIELS MÉDIATEAM RÉALISÉS

CRÉATION DU JEU DE SOCIÉTÉ « FALC QUIZ »

1 FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ) ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

PREMIÈRES JOURNÉES IMPACT ! LIRE PAGE 48

* HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

20 DOCS FALC RÉALISÉS



Les Experts FALC APAJH permettent l'accès en Facile à Lire et à Comprendre. Ici le *Violentomètre* qui facilite l'évaluation des comportements dangereux dans une relation amoureuse, amicale, familiale, au travail, ou à l'école.



RETROUVEZ LES PRESTATIONS POUR UNE COMMUNICATION ACCESSIBLE

***CLÉ**

Éthique et bientraitance

Cette mission spécifique irrigue l'accompagnement du quotidien. Elle s'articule autour de 3 axes : la mise en place des comités locaux d'éthique ou CLÉ, la diffusion d'une culture de la bientraitance et le suivi des travaux du Haut Conseil Pédagogique et Scientifique.

Avec la création de 8 nouveaux CLÉ en 2023, les comités locaux d'éthique sont désormais au nombre de 13.

Travailler auprès des personnes vulnérables mène parfois à des questionnements éthiques sur tout ce qui touche à la santé, la vie intime, la gestion du quotidien... Accompagner c'est se confronter à des injonctions paradoxales.

Comment concilier l'autonomie et la vulnérabilité ? Comment respecter les souhaits de chacun en garantissant la sécurité pour tous ? Les comités locaux d'éthique de l'APAJH, les « CLÉ », sont des espaces d'échanges où ces dilemmes peuvent être l'objet d'une réflexion éthique et collective. *



EN SAVOIR PLUS SUR LES COMITÉS LOCAUX D'ÉTHIQUE

* DIRECTION FINANCIÈRE

Accompagner une gestion maîtrisée et responsable

L'année 2023 se caractérise par une activité des établissements et services en gestion nationale de nouveau à plein régime dans un contexte pourtant fortement marqué par les conséquences d'une situation économique inflationniste, et par la reprise des projets d'investissements, de transformation et de développement des structures gérées directement.

L'actualisation du plan pluriannuel d'investissements national, pour la période 2024-2028, témoigne d'une stratégie volontaire avec de nombreux projets de montants d'investissement significatifs, notamment avec des projets élaborés non plus au niveau d'un établissement mais d'une plateforme d'établissements et services.

En 2023, la Direction financière a majoritairement participé à assurer le fonctionnement des établissements, des services et du Siège de la Fédération par ses activités opérationnelles au quotidien.

L'ensemble des efforts engagés afin de maintenir un haut niveau d'exigence en termes de sécurisation et d'optimisation de nos moyens a été reconnu par la Banque de France, qui a confirmé la cotation de la Fédération au niveau B1 (Excellente +) qui correspond dans la nouvelle échelle à son ancienne cotation B3+, soit une capacité très forte à honorer ses engagements financiers.

Les nouveaux établissements ayant rejoint la Fédération en 2023 ont fait l'objet d'un suivi spécifique pour leur intégration aux procédures et suivis administratifs, comptables et financiers, avec les reprises en gestion nationale des établissements des Alpes-Maritimes, de l'Indre-et-Loire et du Val-de-Marne (voir pages 40 et 41). *

* **La Banque de France a confirmé la cotation de la Fédération au niveau B1, équivalente dans la nouvelle échelle à l'ancienne cotation B3+, soit une capacité très forte à honorer ses engagements financiers.**

Chaque année, la Direction financière publie les comptes consolidés en lien avec les territoires
Le document est à retrouver dans l'espace Ressources documentaires du site apajh.org.



* DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au service des forces vives de l'APAJH

La Direction des Ressources Humaines travaille quotidiennement autour de six axes qui sont : le développement professionnel (recrutement, formation, gestion des carrières), les relations sociales, l'administration du personnel et le contrôle de gestion sociale, le conseil aux opérationnels de terrain, la gestion des contentieux et la communication RH.

Les missions et la bonne gestion financière des associations au cœur des Formations des militants

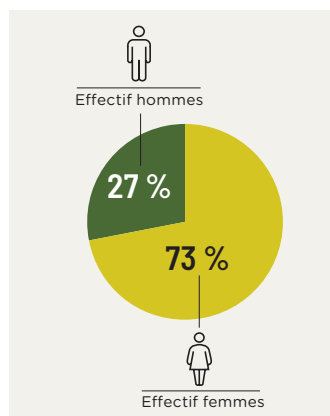
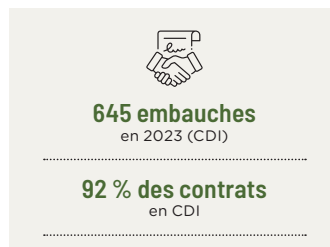
En 2023, le 6e cycle des Formations des militants s'est poursuivi à Toulon (Var), Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et Valence (Drôme) pour aborder le texte « Habiter... Chez moi, c'est mon choix », et aussi deux nouvelles thématiques : les missions des associations fédérées, gestionnaires ou non, et les leviers financiers dont disposent les associations fédérées en perspective de l'évolution de l'offre.

Des nouveaux angles de réflexion dans un contexte associatif en perpétuelle transformation, pour redéfinir les engagements des militants, et leurs missions au quotidien.

Le sujet financier a été présenté conjointement par les Trésoriers généraux et Vincent Lasserre, directeur financier, lors de la deuxième journée de travail collectif pour échanger avec les militants nationaux et départementaux.

Michel Miklarz, secrétaire général, souligne l'importance de former les militants à la bonne gestion financière lors de ces séances « La force de nos associations fédérées réside dans la rencontre entre militants, pour échanger sur nos pratiques, savoir poser les questions et trouver les réponses. D'autant plus dans un contexte d'évolution de l'offre médico-sociale et des solutions d'accompagnement des personnes en situation de handicap, et d'enjeux de gestion saine. La double prise de parole entre l'un des deux trésoriers généraux et le directeur financier a permis d'informer les participants sur les différents dispositifs financiers en vigueur pour les associations gestionnaires.» *

89
PERSONNES
FORMÉES EN 2023



98/100
INDEX ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
FEMMES-HOMMES

Il se décline ainsi :

- 38/40 >>** indicateur écart de rémunérations
- 20/20 >>** indicateur écart de taux d'augmentation
- 15/15 >>** indicateur écart de taux de promotion
- 15/15 >>** indicateur retour de congés maternité
- 10/10 >>** indicateur hautes rémunérations

* PARTENARIAT MÉDIAS

« Partout solidaires ! », coup de projecteur sur nos initiatives avec LCP

« Partout Solidaires », c'est le nom du programme court proposé par l'APAJH dans le cadre de son partenariat avec la chaîne LCP depuis septembre 2021. Des initiatives portées par l'APAJH dans les territoires sont ainsi mises à l'honneur à travers un reportage de deux minutes.

Diffusés avant le magazine État de Santé, l'un des programmes phares de La Chaîne Parlementaire (LCP, le canal 13 de la TNT), les mini-reportages sont réalisés par des journalistes des chaînes locales et relayés sur LCP, ainsi que sur les réseaux sociaux. Fort de son succès, le partenariat est renouvelé pour une troisième saison, jusqu'en juin 2024, pour mettre en avant l'accompagnement de l'APAJH partout en France. *



VISIONNEZ ICI LES
INITIATIVES PORTÉES
PAR L'APAJH



Neuf sujets ont été mis à l'honneur en 2023

1. Le handball adapté avec l'APAJH Seine-Maritime.
2. L'accès à la culture avec le Foyer d'Accueil Médicalisé les Batignolles (Paris).
3. L'entreprise adaptée Le Façonnier gérée par l'APAJH de l'Isère.
4. L'autonomie des résidents de l'Établissement d'Accueil Non Médicalisé à Chaumont (Haute-Marne).
5. La coopération entre l'APAJH et l'Éducation nationale en Gironde, l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) de l'Institut d'Éducation Motrice (IEM) APAJH d'Eysines (Gironde).
6. Partenariat APAJH-Sodexo lors de Roland-Garros 2023.
7. Les vacances adaptées pour toutes et tous à Bagard (Gard).
8. ImpeC', un drive repassage de l'APAJH du Nord à Caudry.
9. La démarche RSE de l'Entreprise Adaptée APAJH, site d'Alfortville (Val-de-Marne).

Garder le lien au quotidien

L'enjeu d'une présence sur les différents réseaux sociaux est de parler au plus grand nombre, pour informer et toucher tous les publics mobilisés pour une société inclusive.



**32 938
ABONNÉS**
AU 31 DÉCEMBRE
2023

Communiquer autour de la Fédération APAJH comme employeur et acteur de l'économie sociale solidaire.



**+ DE 10 000
ABONNÉS**
AU 31 DÉCEMBRE
2023

Interpeller les personnalités politiques, les journalistes, les influenceurs et veiller aux thématiques #handicap.



9 ÉPISODES
« PARTOUT SOLIDAIRES »

10 PODCASTS
AU 31 DÉCEMBRE
2023

Partager les vidéos réalisées au sein du réseau APAJH.



**7 668
FOLLOWERS**
AU 31 DÉCEMBRE
2023

Partager les informations au grand public, les événements des associations APAJH et des établissements APAJH.



463 ABONNÉS
AU 31 DÉCEMBRE
2023

Toucher un nouveau public, informer autrement avec d'autres formats.

Nos combats ou notre actu en quelques minutes !

En quelques instants, ou de façon plus ludique, le compte Instagram de la Fédération APAJH permet d'aborder des sujets variés, et de sensibiliser autrement des personnes parfois éloignées de certains enjeux du handicap.



C'est quoi l'autodétermination ?



Les artistes aux côtés de l'APAJH lors des Trophées

« La minute travailleurs »

Une com' fait maison ! Épisode 2

Chloé présente son quotidien à l'ESAT APAJH de la Côtière et du Pays de Gex, à Meximieux.

Merci à Samith, travailleur de l'ESAT et réalisateur, pour son travail toujours de très grande qualité !



QUE RETENIR ?

01. Congrès 2023

Toutes les associations APAJH qui composent la Fédération se réunissent une fois par an pour réfléchir ensemble et voter les textes importants. Il s'agit du Congrès.

En juin 2023, les militants bénévoles ont à l'unanimité voté pour le texte « Choisir ma vie de citoyen, c'est mon choix, c'est ma liberté ».

02. Coopération et partenariat

L'APAJH travaille toute l'année avec les pouvoirs publics pour la création de solutions d'accompagnement pour les enfants et adultes en situation de handicap et leurs proches aidants.

03. École inclusive

Depuis sa création en 1962, l'APAJH milite pour l'accès à l'école pour tous les enfants en situation de handicap. En octobre 2023, l'APAJH a organisé un colloque ou journée d'échanges sur les droits des enfants en situation de handicap. La ministre en charge de l'Enfance, et le défenseur des enfants étaient présents.

04. Partenariat avec le Ministère de la Justice

Plusieurs conventions permettent l'accompagnement des détenus en situation de handicap et personnes condamnées à des travaux d'intérêts généraux. En 2023, l'APAJH comptait quatre premiers ateliers de travail adapté au sein de lieux de détention.

05. Réflexion collective pour une meilleure organisation

Depuis septembre 2023, Jean-Christian Sovrano, le nouveau directeur général, poursuit la dynamique afin que la gestion fédérale suive les évolutions du secteur, favorise l'innovation et permette des décisions plus rapides. Les territoires APAJH et leurs structures, et le siège fédéral sont concernés par cette réflexion. « Cap organisation » est le nom du projet qui se poursuivra jusqu'en 2024.

06. Faire connaître nos métiers

L'APAJH a signé une convention avec l'Éducation nationale pour favoriser la découverte des métiers exercés dans les structures d'accompagnant des personnes en situation de handicap auprès des collégiens et lycéens. En 2023, l'APAJH a créé sa vitrine sur une célèbre plateforme de recherche d'emploi (Welcome to the Jungle).



07. Accompagner les aidants

Les dispositifs de répit pour les proches des personnes en situation de handicap permettent de soutenir ces aidants du quotidien. Ces lieux de répit évitent l'isolement et l'épuisement.

08. Trophées APAJH 2023

La 18^e édition des Trophées APAJH avait pour thème le Sport. La ministre en charge des personnes handicapées était présente pour saluer les spectateurs, les quatre lauréats 2023 et les artistes présents sur scène. Quatre troupes d'artistes APAJH étaient en pleine lumière au côté des chanteurs Kendji Girac, Julie Piétri et Victoria Sio.

09. Nouvelles structures APAJH

27 établissements et services ont rejoint la Fédération gestionnaire. Les associations APAJH des Alpes-Maritimes, d'Indre-et-Loire et du Val-de-Marne ont souhaité que leurs structures soient désormais gérées par les territoires de la Fédération APAJH.

10. Sessions de Formations des militants

Les militants bénévoles de la Fédération et des associations APAJH fédérées sont invités à participer à des temps de formation leur permettant un pilotage éclairé du quotidien d'une association, que celle-ci gère des structures ou non. A chaque cycle, plusieurs thématiques sont abordées, telles que : les missions des responsables associatifs, les finances, la communication, la bonne connaissance des textes votés en Congrès.

11. Partenariat entre l'APAJH et Sodexo

En 2023, lors du tournoi de tennis Roland-Garros, dix travailleurs d'ESAT ont intégré les équipes restauration de Sodexo. Durant trois semaines, ils ont démontré leurs compétences dans un contexte d'exigence et d'événement d'envergure mondiale.

12. Accompagner les managers de proximité

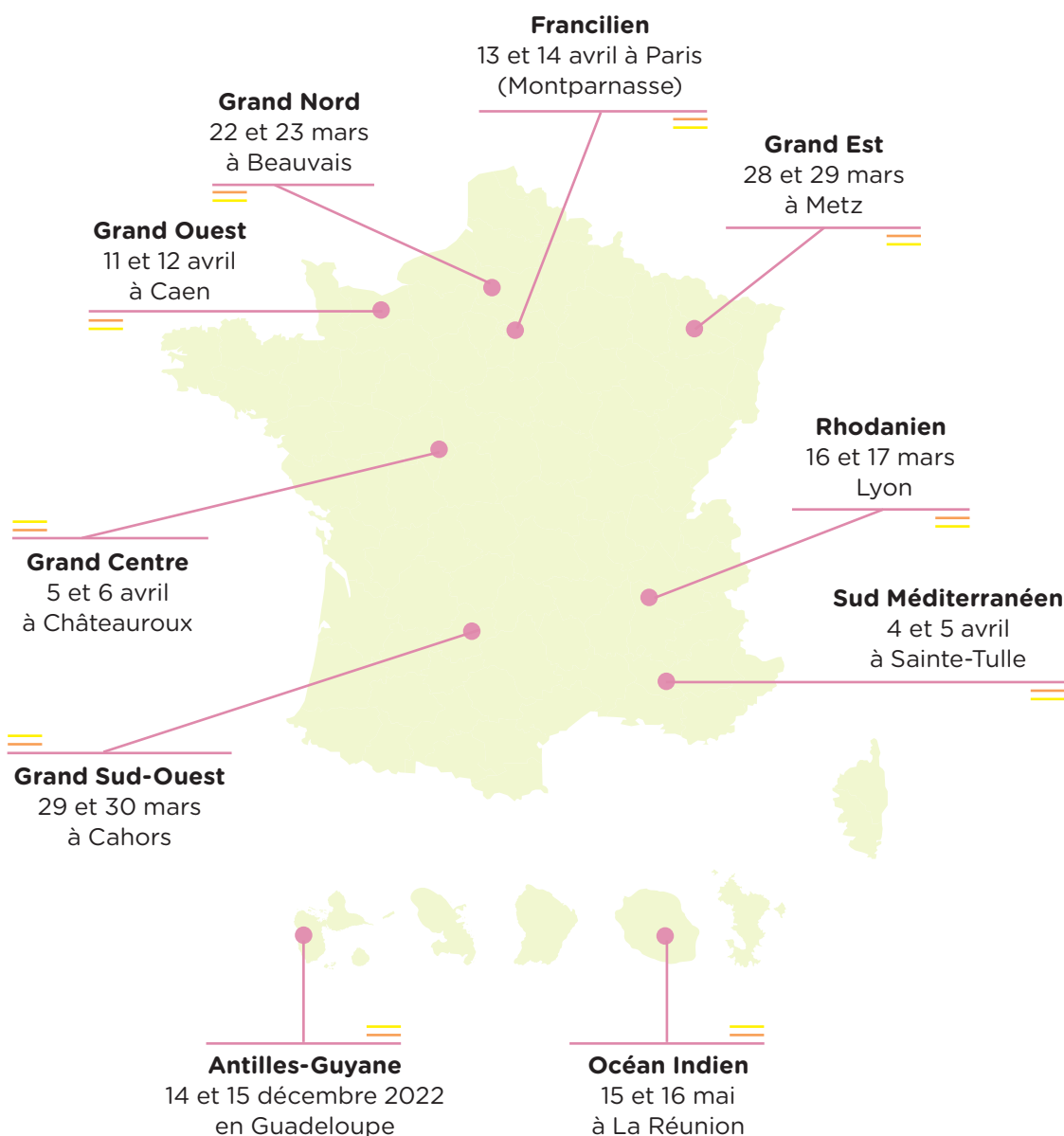
Les premières journées IMPACT ont rassemblé 218 managers de proximité pour s'informer et se rencontrer. Les thèmes de ces journées étaient : l'autodétermination et sa mise en œuvre, la coordination de parcours et projet de vie de la personne accompagnée, l'organisation en plateforme, ou encore le management et l'évolution de l'offre médico-sociale.

13. Relations avec les médias

Tout au long de l'année, la Fédération APAJH est interpellée afin de réagir à l'actualité. De nombreuses interviews sont ainsi réalisées par le président de la Fédération, le directeur général ou encore différents professionnels APAJH en fonction des expertises attendues et des thèmes traités par les journalistes. En 2023, 27 sollicitations de médias ont été traitées.

Une année de rendez-vous militants

Les conférences de territoires permettent de mener des réflexions collectives entre personnes accompagnées et leurs familles, militants et professionnels sur des sujets majeurs pour les personnes en situation de handicap et les proches aidants. Le thème de 2023 était l'Autodétermination. Près de 500 personnes ont participé aux Conférences, dans dix villes partout en France (métropole et outre-mer).



Février, octobre et décembre : formation des militants

En 2023, les Formations des militants ont permis d'aborder le texte « Habiter... Chez moi, c'est mon choix », les missions des associations fédérées, gestionnaires ou non, et les leviers financiers dont disposent les associations fédérées en perspective de l'évolution de l'offre. *



Journée des présidentes et présidents

Ces journées réunissent les présidentes et présidents des associations APAJH et les membres du Conseil d'administration. Elles permettent de répondre aux questions des associations en direct. *



Samedi 14 janvier

Assemblée générale extraordinaire pour voter l'intégration des structures des associations APAJH Alpes-Maritimes, Indre-et-Loire et Val-de-Marne ; et aussi présentation des dispositifs d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap placées sous main de justice, et point sur les enjeux de ressources humaines et de finances. *



Vendredi 28 avril

Session questions/réponses suite aux propositions formulées par le Président de la République lors de la Conférence Nationale du Handicap, et présentation de la démarche de la Fédération APAJH de recherches-actions participatives. *

15, 16 et 17 juin : 46^{ème} Congrès de la Fédération APAJH

Le Congrès de la Fédération a réuni plus de 400 personnes à Lille : personnes en situation de handicap et leurs familles, militants et professionnels ont co-construit le texte politique sur l'Autodétermination, puis l'ont voté à l'unanimité. *



EN CONCLUSION



Michel Miklarz

Secrétaire général de la Fédération APAJH.



Le rapport d'activité synthétise une année d'actions, de réflexions, de travaux menés par le Conseil d'administration et les services de la Fédération. Reconstitution de la formule initiée l'an dernier dans le cadre d'un choix assumé de davantage de clarté dans l'écriture et la présentation. Une formule plus percutante et plus accessible.

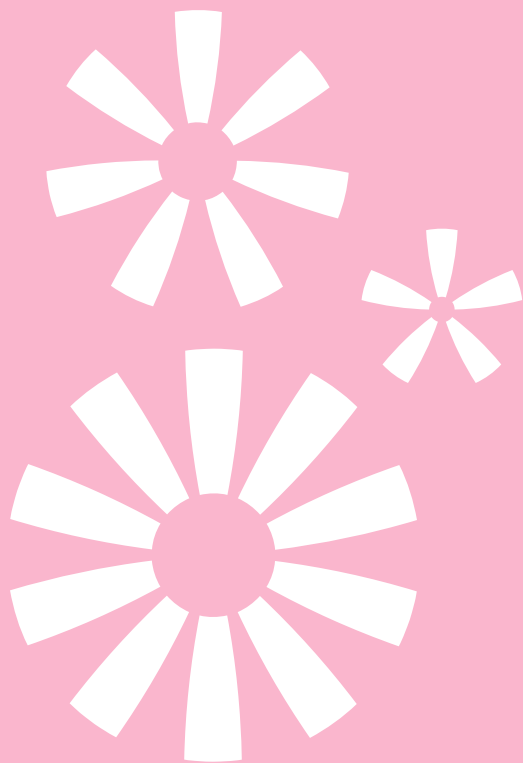
La densité et la diversité de l'activité rendent très difficile le défi d'atteindre l'exhaustivité mais nous avons retracé l'essentiel de ce qui a traduit sur le terrain la mise en œuvre des orientations retenues par le Congrès de Lille et des textes votés ces dernières années.

Ainsi, au cœur de ces mois d'activité, une constante, la construction d'une société inclusive, plus juste, solidaire et laïque. Un principe intangible, la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Une volonté déterminée, faire vivre l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes. Une ligne politique affirmée, l'APAJH, un mouvement citoyen qui représente les personnes en situation de handicap et les familles, et qui se mobilise pour guider et accompagner les politiques publiques. Un objectif permanent, renforcer le réseau militant et le développer.

Les rapports et les débats qui auront lieu en juin prochain à Mandelieu la-Napoule viendront enrichir et compléter la présentation de ce rapport d'activité. Nul doute que ce regard sur le passé récent et sur l'actualité servira à alimenter les discussions sur les enjeux à venir comme la révision des statuts et le projet associatif.

*** Notre richesse collective est faite de notre diversité. « L'autre », individu ou société, nous est précieux dans la mesure où il nous est dissemblable »**

Albert Jacquard
Biologiste, généticien, scientifique
1925 - 2013





Fédération APAJH
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
29^e étage - Boîte aux lettres 35
75755 PARIS Cedex 15